

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3956

20 décembre 2014

### SOMMAIRE

ACcompany .....	189848	Center Land S.A. ....	189847
Adenium Foresight VCT (Lux) 1 S.à r.l. .....	189842	CFO Holding S.A. ....	189847
@ Deux S.A. ....	189842	CFO Holding S.A. ....	189847
A & F S.A. ....	189842	Chantilly S.A. ....	189850
Agri-Ecui s.à.r.l. ....	189849	CHC Helicopter LLC .....	189847
Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l. ....	189843	Claude Konrath Constructions S.à.r.l. ....	189847
Alacer Exploration Corp. S.à r.l. ....	189843	Cocoon Hôtels SA .....	189851
Alacer Gold Corp. S.à r.l. ....	189844	Cole Objekt Kistlerhofstrasse GmbH ...	189845
Alacer Gold Corp. S.à r.l. ....	189844	Cole Objekt Sossenheim GmbH .....	189845
Art & Revs .....	189849	Coliseum Cloud Company (3C) S.A. ....	189845
atHome Group S.A. ....	189842	Concept 4 Depollution .....	189848
atHome International S.A. ....	189842	Constant-Bonivers (Luxembourg) S.A. ..	189848
Bering GmbH .....	189849	Credit Suisse Diversified Capital (Luxem- bourg) S.A. ....	189843
Bost Investment S.à r.l. ....	189844	Delfin S.à r.l. ....	189887
Bourscheid-Plage SA .....	189850	Dynameos S.A. ....	189846
Boval S.A. ....	189850	Gestaut S.A. ....	189848
BP2A Invest S.à.r.l. ....	189851	Januaship Holding S.A. ....	189888
Brady Luxembourg .....	189844	Julius Baer Multicash .....	189888
Brady S.à r.l. ....	189849	Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l. ....	189851
ByBox Field Support Limited .....	189850	Travel Retail S.à r.l. ....	189887
CB Property Holdings S.à r.l. ....	189846	WSHP LuxCo 1 SCA .....	189863

**@ Deux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5470 Wellenstein, 2, rue de la Source.

R.C.S. Luxembourg B 63.578.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 05/12/2014.

Signature.

Référence de publication: 2014194001/10.

(140216903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**atHome Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.663.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 05/12/2014.

Référence de publication: 2014194002/10.

(140216896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**atHome International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 86.411.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 05/12/2014.

Référence de publication: 2014194003/10.

(140216895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**A & F S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 145.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014194006/10.

(140217098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Adenium Foresight VCT (Lux) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 161.391.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2014.

Référence de publication: 2014194010/11.

(140216767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.468.

—  
*Extrait des résolutions des associés de la Société du 26 Novembre 2014*

Au 26 Novembre 2014, les associés ont pris la résolution suivante:

- Approuver la nomination d'Herve Marsot, né le 02 Octobre 1974 à Mulhouse, France, ayant comme adresse professionnelle 5, C rue Eugène Ruppert, L-2453- Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet le 26 Novembre 2014.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Pedro Fernandes das Neves (gérant)
- Julie K.Braun (gérant)
- Herve Marsot (gérant)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Novembre 2014.

TCO Fund, L.P.

Castlelake I, L.P.

TCO Investors, L.P.

Universal Asset Management Inc

Référence de publication: 2014194011/23.

(140216937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Alacer Exploration Corp. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 174.372.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Référence de publication: 2014194012/10.

(140216392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Credit Suisse Diversified Capital (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 143.901.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Suite aux résolutions écrites prises le 28 novembre 2014, l'associé unique a décidé de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

Les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'adresse suivante:

46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Signataire autorisé

Référence de publication: 2014194118/19.

(140216329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Alacer Gold Corp. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 174.377.

B 174377 - L 140019170

La mention déposée remplacera la précédente version déposée le 30/01/2014

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Référence de publication: 2014194015/13.

(140216433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Alacer Gold Corp. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 174.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Référence de publication: 2014194016/10.

(140216710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Bost Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 191.375.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 27 novembre 2014 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Florelia Limited, les parts sociales de la Société, entre ses associés sont réparties comme suit:

- International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., enregistrée auprès du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 46448 ne détient plus aucune part sociale.

- Florelia Limited, enregistrée auprès du Registre de Commerce de l'Etat de Chypre sous le numéro HE 336953 et dont le siège social se situe au 10-12 Florinis Street, Stadyl building, 4<sup>th</sup> floor, Nicosia 1065, Chypre détient:

1,250,000 parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bost Investment S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2014194068/20.

(140216812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Brady Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 500.000,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 111.015.

*Résolutions de l'associé unique de la société prises le 18 novembre 2014 à Luxembourg*

Il résulte desdites résolutions que:

- La démission de Bart WAUTERICKX en tant que gérant de la Société a été acceptée avec effet au 29 août 2014;

- La démission de Thomas FELMER en tant que gérant de la Société a été acceptée avec effet au 18 novembre 2014;
- Monsieur Peter DE WINNE, avec adresse professionnelle au 20 Lindestraat, 9240 Zele, Belgique, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.
- Messieurs Aaron James PEARCE et J. Michael NAUMAN, avec adresse professionnelle au 6555 West Good Hope Road, Milwaukee, Wisconsin 53223, Etats-Unis d'Amérique, ont été nommés en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Alex SCHMITT

*Mandataire*

Référence de publication: 2014194070/20.

(140216847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Coliseum Cloud Company (3C) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3235 Bettembourg, 4, rue Graham Bell.

R.C.S. Luxembourg B 163.938.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Windhof, le 05/12/2014.

Référence de publication: 2014194113/10.

(140216893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Cole Objekt Kistlerhofstrasse GmbH, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.050.

---

En date du 7 novembre 2014, les associés de la Société ont décidé de nommer:

- Monsieur Daniel Boone, né le 28 janvier 1965 à Lille, France ayant pour adresse professionnelle 66, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la Société, avec effet au 8 novembre 2014 pour une durée indéterminée.

Il est aussi à noter que Messieurs Jean-Jacques Josset et Jacob Mudde ainsi que Madame Jacqueline Kost, gérants de la Société, ont démissionné de leur poste de gérant avec effet au 8 novembre 2014.

En conséquence de quoi, les gérants de la Société sont:

(i) Daniel Boone;

(ii) Jean-Philippe Gachet;

(iii) Tony Roy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Des Mandataires

Daniel BOONE / Jean-Philippe GACHET

*Manager / Manager*

Référence de publication: 2014194111/22.

(140216952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Cole Objekt Sossenheim GmbH, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège de direction effectif: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.058.

---

En date du 7 novembre 2014, les associés de la Société ont décidé de nommer:

- Monsieur Daniel Boone, né le 28 janvier 1965 à Lille, France ayant pour adresse professionnelle 66, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la Société, avec effet au 8 novembre 2014 pour une durée indéterminée.

Il est aussi à noter que Messieurs Jean-Jacques Josset et Jacob Mudde ainsi que Madame Jacqueline Kost, gérants de la Société, ont démissionné de leur poste de gérant avec effet au 8 novembre 2014.

En conséquence de quoi, les gérants de la Société sont:

- (i) Daniel Boone;
- (ii) Jean-Philippe Gachet;
- (iii) Tony Roy,

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Des Mandataires  
Daniel BOONE / Jean-Philippe GACHET  
Manager / Manager

Référence de publication: 2014194112/22.

(140216951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**CB Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 183.520.

—  
*Extrait des résolutions des associés de la Société du 28 Novembre 2014*

Au 28 Novembre 2014, les associés ont pris la résolution suivante:

- Approuver la nomination d'Herve Marsot, né le 02 Octobre 1974 à Mulhouse, France, ayant comme adresse professionnelle 5, C rue Eugène Ruppert, L-2453-Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet le 28 Novembre 2014.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Pedro Fernandes das Neves (gérant)
- Julie K.Braun (gérant)
- Maqboolali Mohamed (gérant)
- Emilie Morel (gérant)
- Herve Marsot (gérant)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Novembre 2014.

CL III REO (offshore) LLC  
TCS II Opportunités REO (offshore) LLC  
Becken Portfolio GmbH  
TCS II REO (offshore) LLC

Référence de publication: 2014194126/25.

(140216866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Dynameos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 136.597.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 4 décembre 2014 a nommé comme nouvel administrateur de la société:

- Madame Andrea Dany, née à Trèves (Allemagne) le 14 août 1973, domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

en remplacement de Monsieur Sébastien Gravière.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014194162/15.

(140216872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Center Land S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 101.005.

Par la présente, la soussignée SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN S.A., ayant son siège social à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, déclare avoir dénoncé ce 1<sup>er</sup> décembre 2014 par courrier auprès de la société CENTER LAND, société anonyme inscrite section B numéro 101005, le contrat de domiciliation qui la liait à elle, ainsi que le siège social fixé à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Référence de publication: 2014194128/11.

(140217142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**CFO Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2445 Luxembourg, 16, rue des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 41.611.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014194129/10.

(140216365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**CFO Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2445 Luxembourg, 16, rue des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 41.611.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014194130/10.

(140216378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**CHC Helicopter LLC, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.470.

Les comptes annuels rectifiés au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
1<sup>er</sup> dépôt le 21 septembre 2010, numéro de dépôt L100143729

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2014.

Sophie Zintzen

Mandataire

Référence de publication: 2014194131/13.

(140217110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**Claude Konrath Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 23.458.

Les Comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 05/12/2014.

Pour CLAUDE KONRATH CONSTRUCTIONS S.à r.l.

J. REUTER

Référence de publication: 2014194133/12.

(140217084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**Concept 4 Depollution, Société Anonyme.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 330, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 171.260.

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions D'Administrateur et d'Administrateur Délégué, à compter du 30 novembre 2014.

Hayange, le 17 novembre 2014.

Gérald NEUENS.

Référence de publication: 2014194137/10.

(140217015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Constant-Bonivers (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9952 Drinklange, 26, Elwenterstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 100.660.

**EXTRAIT**

La société KHEOPS MANAGEMENT S.A., administrateur et administrateur-délégué de la société CONSTANT-BONIVERS (LUXEMBOURG) S.A., a transféré son siège social de L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen à L-9952 Drinklange, 26, Elwenterstrooss, par décision de son Conseil d'Administration en date du 20 novembre 2014, avec modification subséquente de l'adresse professionnelle à L-9952 Drinklange, 26, Elwenterstrooss de son représentant permanent, à savoir Monsieur Thierry BODSON.

Les adresses professionnelles de tous les membres du Conseil d'Administration de la société CONSTANT-BONIVERS (LUXEMBOURG) S.A. seront dorénavant à L-9952 Drinklange, 26, Elwenterstrooss suite au transfert de siège social de ladite société du 20 novembre dernier.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2014194138/18.

(140216505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**ACcompany, Société Anonyme.**

Siège social: L-4987 Sanem, 7, Coin du Lohr.  
R.C.S. Luxembourg B 67.645.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2014194037/12.

(140217038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Gestaut S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 64.655.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 5 décembre 2014 a nommé comme nouvel administrateur de la société:

- Madame Nicole Thommes, née à Arlon (Belgique) le 28 octobre 1961, domiciliée professionnellement au 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

en remplacement de Monsieur Sébastien Gravière.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014194241/15.

(140216831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Agri-Ecui s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8384 Koerich, 35, rue de Windhof.  
R.C.S. Luxembourg B 152.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014194041/10.

(140216580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Art & Revs, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1274 Howald, 60, rue des Bruyères.  
R.C.S. Luxembourg B 148.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
ART & REVS

Référence de publication: 2014194054/11.

(140217070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Bering GmbH, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 138.291.

*Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 2 décembre 2014*

L'associé unique décide d'accepter la démission de Monsieur Luc HANSEN en date de ce jour de son mandat de gérant de la société.

L'associé unique décide de nommer comme nouveau gérant pour une durée indéterminée:

- Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 2 décembre 2014.

Référence de publication: 2014194067/16.

(140217008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Brady S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 3.875.318,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 177.140.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 18 novembre 2014 à Luxembourg*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- La démission de Bart Louis WAUTERICKX en tant que gérant de la Société a été acceptée avec effet au 29 août 2014;

- La démission de Lee MARKS en tant que gérant de la Société a été acceptée avec effet au 11 septembre 2014;

- Monsieur Peter DE WINNE, avec adresse professionnelle au 20 Lindestraat, 9240 Zele, Belgique, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

- Messieurs Scott Michael KIEFER, Aaron James PEARCE et J. Michael NAUMAN, avec adresse professionnelle au 6555 West Good Hope Road, Milwaukee, Wisconsin 53223, Etats-Unis d'Amérique, ont été nommés en tant que gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2014194071/21.

(140216793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**ByBox Field Support Limited, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 163.814.

---

Le Bilan au 31 décembre 2013 de la société de droit étranger a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014194073/10.

(140216680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Bourscheid-Plage SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9164 Bourscheid-Plage,

R.C.S. Luxembourg B 95.156.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014194086/10.

(140217124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Boval S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 11.041.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOVAL S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014194087/11.

(140216372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Chantilly S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 175.039.

---

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 3 décembre 2014*

Est nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Luc HANSEN, administrateur démissionnaire:

- Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Monsieur Marc ALBERTUS terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Cette cooptation sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 décembre 2014.

Référence de publication: 2014194102/16.

(140216714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**BP2A Invest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5887 Alzingen, 535, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 160.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
BP2A INVEST S.à.r.l.  
Signature

Référence de publication: 2014194089/12.

(140217087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**Cocoon Hôtels SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9164 Bourscheid-Plage, Buurschter Plage.  
R.C.S. Luxembourg B 94.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014194134/10.

(140217123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.300.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 192.394.

**STATUTES**

In the year two thousand and fourteen, the twenty-seventh day of November,  
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,  
is held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Texxas Gewerbeimmobilien GmbH, a private limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) existing under the laws of the Federal Republic of Germany, having its registered office at Taunus Tower, Mergenthalerallee 73-75, D-65760 Eschborn, Federal Republic of Germany and registered with the commercial register of the local court of Frankfurt am Main under registration number HRB 99405 (the Company).

There appeared:

1. TAG Immobilien AG, a stock corporation incorporated under the laws of the Federal Republic of Germany, having its registered office at Steckelhörn 5, 20457 Hamburg, Federal Republic of Germany with a share capital of EUR 131,298,317 and registered with the commercial register of the local court of Hamburg under number HRB 106718 (Shareholder 1),

hereby duly and validly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, professionally residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2. Texas Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 185021 (Shareholder 2),

hereby duly and validly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, professionally residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

3. Apollo/Cavenham European Managed Account L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, and registered in the registrar of exempted limited partnership under Cayman Islands Registration No. 186831 (Shareholder 3, and together with Shareholder 1 and Shareholder 2, the Shareholders),

hereby duly and validly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, professionally residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the Shareholders as well as by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

I. The Shareholders request the undersigned notary to record the following:

1. That the Company was incorporated as a private limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the laws of the Federal Republic of Germany on 14 December 2012;

2. That the Shareholders hold all of the issued shares in the Company which thus are duly represented at the Meeting;

3. That the Shareholders resolved, by adopting special resolutions dated 27 November 2014 (the German Special Resolutions) inter alia, (i) that the Company be transferred to the Grand Duchy of Luxembourg without discontinuity of the Company's corporate existence, (ii) that the Company continue under the corporate form of a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (iii) that the name of the Company be changed to "Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l." and the articles of association (the Articles) be adopted in substitution for and to the exclusion of the existing Articles of the Company, (iv) the Company establish its registered office in the Grand Duchy of Luxembourg and (v) the Company's place of effective management and central administration be situated in the Grand Duchy of Luxembourg;

4. That it results from (i) an interim balance sheet of the Company as of 31 August 2014 and signed by the management of the Company (the Balance Sheet), and (ii) a certificate of the management of the Company dated 26 November 2014 (the Management Certificate) that (a) based on the Balance Sheet, the value of the net assets of the Company is at least equal to EUR 10,300,000 (ten million three hundred thousand Euros) and (b) since the date of the Balance Sheet and as of the date of the present deed, no material changes have occurred which would depreciate the value of the net assets of the Company as shown in the Balance Sheet below such amount;

Copies of (a) the German Special Resolutions, (b) the Balance Sheet and (c) the Management Certificate referred to in the items 3. and 4. above, after being signed ne varietur by the proxyholder of the Shareholders and the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

5. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

(1) Waiver of the convening notice;

(2) Acknowledgement of the transfer of the Company's registered office, place of effective management and central administration to the Grand Duchy of Luxembourg without discontinuation of the Company's legal personality and, consequently, change of the nationality of the Company;

(3) Continuation of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l.";

(4) Confirmation of the description and consistency of (i) the net assets, (ii) the value of the net assets and (iii) the issued share capital of the Company;

(5) Amendment and restatement of the articles of association of the Company in their entirety;

(6) Setting the Company's registered office, place of effective management and central administration at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

(7) Acknowledgement of the termination of the mandate of the existing managing director of the Company and granting of discharge;

(8) Appointment of new managers (gérants) of the Company; and

(9) Miscellaneous.

II. The Meeting hereby takes the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to transfer the registered office, place of effective management and central administration of the Company from the Federal Republic of Germany to the Grand Duchy of Luxembourg with immediate effect, without discontinuation of the Company's legal personality and, as a result, that the nationality of the Company be changed to the Luxembourgish nationality. The Meeting acknowledges that for the purposes of the German company law, the Company will become a company with Luxembourg nationality as from the moment the Company will be registered with the Luxembourg Trade and Companies Register and subsequently deregistered from the German commercial register.

*Third resolution*

The Meeting resolves that the Company shall operate as a matter of Luxembourg law as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l.".

#### *Fourth resolution*

The Meeting records (i) that the description and consistency of the assets and liabilities of the Company result from the Balance Sheet as of 31 August 2014, and (ii) that pursuant to the Management Certificate dated 26 November 2014, (a) based on the Balance Sheet, the value of the net assets of the Company is at least equal to EUR 10,300,000 (ten million three hundred thousand Euros), and (b) since the date of Balance Sheet and as of the date of the present deed, no material changes have occurred which would depreciate the value of the net assets of the Company as shown in the Balance Sheet below such amount.

The Shareholders state that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain in their entirety in the ownership of the Company, which continues to own all its assets and continues to be obliged by all its liabilities and commitments.

The Shareholders confirm that as per the above-mentioned Balance Sheet and Management Certificate of the Company, the value of the net assets of the Company is at least equal to EUR 10,300,000 (ten million three hundred thousand Euros).

#### *Fifth resolution*

The Meeting acknowledges that following the transfer of the registered office, place of effective management and central administration of the Company from the Federal Republic of Germany to the Grand Duchy of Luxembourg, the current shareholders hold the entirety of the share capital of EUR 10,300,000 (ten million three hundred thousand Euros) in the following proportions:

- (1) Shareholder 1 is the holder of 2,060,000 (two million and sixty thousand) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each;
- (2) Shareholder 2 is the holder of 7,156,294 (seven million one hundred fifty-six thousand two hundred and ninety four) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each; and
- (3) Shareholder 3 is the holder of 1,083,706 (one million eighty-three thousand seven hundred and six) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

#### *Sixth resolution*

The Meeting resolves to amend and restate in their entirety the articles of association of the Company (the Articles) for the purpose of its transfer and continuation in the Grand Duchy of Luxembourg as follows:

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l." (the Company) governed by the present articles of association (each an Article, and together the Articles) and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in the Grand Duchy of Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties, subsidiaries, or affiliated companies of the Company to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

The Company may be dissolved, at any time and without cause, by a resolution of the general meeting of its shareholders adopted in the manner provided for by Article 15 with respect to the amendments of the Articles.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of such municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg through a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 5. Share capital.** The share capital of the Company is set at ten million three hundred thousand Euros (EUR 10,300,000), represented by ten million three hundred thousand (10,300,000) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

A register of the shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his/her/its residence or elected domicile, the number of shares of the Company he/she/it holds, the nominal value or accounting par value paid in on each such share, the issuance of shares, the transfer of shares and the dates of such issuance and transfers. The ownership of the shares of the Company will be established by an entry in this register.

**Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital of the Company may be increased or decreased at any time by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the extraordinary general meeting of the shareholders, as the case may be, in the manner required by Article 15 for the amendment of the Articles.

**Art. 7. Profit sharing.** Unless specified differently by virtue of any shareholders' agreement entered into from time to time by the sole shareholder or the shareholders of the Company (as the case may be) and the specific terms and conditions of such shareholders agreement, each share entitles the owner thereof to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 8. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one (1) owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9. Transfer of shares.** In case the Company has only one shareholder, the shares of the Company held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

**Art. 10. Redemption of shares.** Unless specified differently by virtue of any shareholders' agreement entered into from time to time by the sole shareholder or the shareholders of the Company (as the case may be) and subject to the specific terms and conditions of such shareholders agreement, the Company shall have power to repurchase or redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves and profits to that effect, to the extent and within the limits set forth by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and especially by the Companies Act.

The acquisition and disposal by the Company of its own shares shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 15 of the Articles.

**Art. 11. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 12. Management.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, any manager may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the delegating manager will determine this

agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 13. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

**Art. 14. General meetings of the shareholders.** The shareholders are convened to general meetings of the shareholders or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

Written notice of any general meeting of the shareholders is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any general meeting of shareholders.

An annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the convening notice of such meeting.

Other general meetings of the shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be, can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**Art. 15. Shareholders' voting rights, quorum and majority.** In case the Company has a sole shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he/she/it owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his/her/its shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by a majority in number of the shareholders owning at least three quarters (3/4) of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote of the shareholders, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 16. Financial year.** The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of each year, subject to any applicable transitory provision.

**Art. 17. Financial statements.** Each year, with reference to 31 December, the Company's financial statements are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 18. Appropriation of profits, reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital. The annual general meeting of the shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. The Board of Managers may decide to pay interim dividends. The appropriation of profits of the Company shall be made pursuant to and in accordance with any shareholders' agreement entered into from time to time by the sole shareholder or the shareholders of the Company (as the case may be) and subject to the specific terms and conditions of such shareholders' agreement.

**Art. 19. Dissolution.** At the time of winding up of the Company the liquidation will be carried out by one (1) or several liquidators, shareholder(s) or not, appointed by the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20. Statutory auditor (Commissaire aux comptes)- External auditor (Réviseur d'entreprises agréé).** In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor (commissaire aux comptes) if it has more than twenty-five (25) shareholders. An external auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg law dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies, as amended, does not apply.

**Art. 21. Governing law.** The Articles shall be construed and interpreted according to, and shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. All matters either not governed or not addressed by the Articles shall be determined in accordance with the Companies Act."

**Art. 22. Overriding Clause.** The sole shareholder or, in case of a plurality of shareholders, each shareholder, undertakes to be bound by the provisions of any shareholders' agreement that might exist from time to time, and if any provisions of these Articles at any time conflict with any provisions of any shareholders' agreement that might exist from time to time, the provisions of such a shareholders' agreement shall prevail and the shareholders shall exercise all powers and rights available to them to procure the amendment of the Articles to the extent necessary and legally possible to permit the Company and its affairs to be regulated as provided in such shareholders' agreement."

*Transitory provision*

The Company's financial year, for the purposes of Luxembourg law, shall begin on the day of the current general meeting and shall end for the first time on 31 December 2014.

*Seventh resolution*

The Meeting resolves to establish the Company's registered office and place of central administration and effective management at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Eighth resolution*

The Meeting acknowledges that pursuant to mandatory German law the managing directors (Geschäftsführer) of the Company, being Matthias Morgenstern and Stefan Wagner, will automatically cease to hold such office upon the change of the legal form of the Company becoming effective.

The Meeting resolves to grant discharge to Matthias Morgenstern and Stefan Wagner, for the performance of their duties as managing directors of the Company for the period from 29 August 2014 and 30 August respectively, to 27 November 2014.

The Meeting resolves to appoint the following persons as managers (gérants) of the Company for an unlimited period of time and with immediate effect:

(1) Carlo Heck, private employee, born on 5 August 1976 in Hamburg, Germany, with professional address at 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

(2) Sebastian-Dominik Jais, private employee, born on 18 February 1976 in Munich, Germany, professionally residing at 25 St. George Street, London W1S 1FS, United Kingdom;

(3) Patrick Mabry, private employee, born on 20 December 1974 in Austin, Texas, USA, professionally residing at 44, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

(4) Matthieu Minnaert, private employee, born on 23 January 1977 in Autun, France, professionally residing at 44, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

(5) Stefan Wagner, private employee, born on 7 September 1964 in Mannheim, Germany, with professional address at 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

As a consequence of the above termination of mandates and appointments, the board of managers of the Company is with immediate effect composed as follows:

- (1) Carlo Heck;
- (2) Sebastian-Dominik Jais;
- (3) Patrick Mabry;
- (4) Matthieu Minnaert; and
- (5) Stefan Wagner.

#### *Estimates of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of this notarial deed are estimated to be approximately eight thousand Euros (EUR 8,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Shareholders, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the proxyholder of the Shareholders, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed is drawn-up in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the Shareholders, the proxyholder of the Shareholders signed together with us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-septième jour du mois de novembre,  
Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,  
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Texas Gewerbeimmobilien GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) constituée selon le droit de la République Fédérale Allemande, ayant son siège social au Taunus Tower, Mergenthalerallee 73-75, D-65760 Eschborn, République Fédérale d'Allemagne et enregistrée auprès du registre de commerce du Tribunal d'arrondissement de Francfort sous le numéro HRB 99405 (la Société).

Ont comparu:

1. TAG Immobilien AG, une société par actions constituée selon le droit de la République Fédérale Allemande, ayant son siège social au Steckelhörn 5, 20457 Hambourg, République Fédérale d'Allemagne ayant un capital social de 131.298.317 EUR et enregistrée auprès du registre de commerce du Tribunal d'arrondissement de Hambourg sous le numéro HRB 106718 (Associé 1),

Ici dûment représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. Texas Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B185021 (Associé 2),

Ici dûment représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

3. Apollo/Cavenham European Managed Account L.P., une société en commandite simple constituée selon le droit des Iles Caymans, ayant son siège social au Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, et enregistrée auprès du registre de société en commandite exonérée des Iles Caymans sous le numéro No. 186831 (Associé 3, et ensemble avec l'Associé 1 et l'Associé 2, les Associés),

Ici dûment représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des Associés et par le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte afin d'être soumise aux formalités d'enregistrement auprès des autorités compétentes.

I. Les Associés demandent au notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

1. Que la Société a été constituée comme une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) régie par les lois de la République Fédérale d'Allemagne le 14 décembre 2012;

2. Que les Associés détiennent toutes les actions émises par la Société et sont, partant, dûment représentés à l'Assemblée;

3. Que les Associés ont décidé, en adoptant des résolutions spéciales en date du 27 novembre 2014 (Les Résolutions Spéciales Allemandes), entre autre, (i) que la Société soit transférée au Grand-Duché de Luxembourg sans discontinuité

de son existence légale, (ii) que la Société continuerait d'exister sous la forme d'une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (iii) que la dénomination sociale de la Société soit désormais «Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l.» et que des statuts (les Statuts) soient adoptés afin de se substituer entièrement aux Statuts actuels de la Société (iv) que la Société établisse son siège social au Grand-Duché de Luxembourg et (v) que le lieu d'administration centrale et effective de la Société se situe au Grand-Duché de Luxembourg;

4. Qu'il résulte (i) de comptes intérimaires de la Société en date du 31 août 2014 et signés par la direction de la direction de la Société (les Comptes Intérimaires), et (ii) d'un certificat émis par la direction de la Société en date du 26 novembre 2014 (le Certificat de Direction) que (a) en s'appuyant sur l'Etat Financier, la valeur des actifs nets de la Société est au moins égale à 10.300.000 EUR (dix millions trois cent mille euros) et (b) depuis la date de l'Etat Financier et à la date du présent acte, aucun changement matériel ne s'est produit qui pourrait déprécier la valeur des actifs nets de la Société sous la valeur donnée dans l'Etat Financier;

Copies (a) des Résolutions Spéciales Allemandes, (b) des Comptes Intérimaires et (c) du Certificat de Direction tel que mentionnés aux points 3. et 4. ci-dessus après avoir été signées ne varient par le mandataire des Associés et le notaire, resteront attachées au présent acte afin d'être enregistrées en même temps auprès des autorités compétentes;

5. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

- 1) Renonciation aux formalités de convocation;
- 2) Transfert du siège social et du lieu de management central et effectif au Grand-Duché de Luxembourg, sans perte de la personnalité juridique de la Société et, de fait, changement de la nationalité de la Société;
- 3) Continuation de la Société au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée avec la dénomination de " Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l.";
- 4) Confirmation de la description et de la consistance (i) des actifs nets, (ii) de la valeur de ces actifs nets et (iii) du capital social émis de la Société;
- 5) Modification et refonte des statuts de la Société dans leur totalité;
- 6) Election du siège social et du lieu de management central et effectif de la Société au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- 7) Approbation de la démission des administrateurs de la Société et décharge;
- 8) Nomination des nouveaux gérants de la Société; et
- 9) Divers.

II. L'Assemblée prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représenté à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social et le lieu de management central et effectif de la Société de la République Fédérale d'Allemagne au Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, sans perte de la personnalité juridique de la Société, et, ayant comme résultat la modification de la nationalité de la Société qui devient Luxembourgeoise. L'Assemblée note que pour les besoins du droit des sociétés allemand, la Société prendra la nationalité luxembourgeoise au moment où elle sera enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg et sera par conséquent désinscrite du registre de commerce allemand.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide que la Société fonctionnera sous la loi luxembourgeoise comme une société à responsabilité limitée portant la dénomination de "Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l.".

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée note (i) que la description et la cohérence des actifs et passifs de la Société tels que résultant des Comptes Intérimaires datés du 31 août 2014, et (ii) que selon le Certificat de Direction émis en date du 26 novembre 2014, (a) s'appuyant sur les Comptes Intérimaires, la valeur des actifs nets de la Société est au moins égale à 10.300.000 EUR (dix millions trois cent mille euros), et (b) depuis la date des Comptes Intérimaires et à la date du présent acte, aucun changement matériel ne s'est produit qui pourrait déprécier la valeur des actifs nets de la Société sous la valeur donnée dans les Comptes Intérimaires.

Les Associés déclarent que tous les actifs et passifs de la Société, sans aucune exclusion, restent dans leur totalité propriété de la Société, qui continue de détenir tous ses actifs, et continue d'être redevable de tous ses passifs et engagements.

Les Associés confirment selon l'Etat Financier susmentionné et le Certificat de Direction, la valeur des actifs nets de la Société qui est au moins égale à 10.300.000 EUR (dix millions trois cent mille euros).

### Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que suivant le transfert du siège sociale et du lieu central et effectif de l'administration de la Société de la République Fédérale d'Allemagne vers le Grand-Duché de Luxembourg, les associés actuels détiennent la totalité du capital social d'un montant de 10.300.000 EUR (dix millions trois cent mille euros) de la manière suivante:

- (1) Associé 1 détient 2.060.000 (deux millions soixante mille) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 EUR (un euro) chacune;
- (2) Associé 2 détient 7.156.294 (sept millions cent cinquante-six mille deux cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 EUR (un euro) chacune; et
- (3) Associé 3 détient 1.083.706 (un million quatre-vingt-trois mille sept cent six) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 EUR (un euro) chacune.

### Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier et refondre les statuts de la Société (les Statuts) dans leur intégralité pour les besoins du transfert et de la poursuite de l'activité de la Société au Grand-Duché de Luxembourg et leur donne la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, sous la dénomination de "Texas Gewerbeimmobilien S.à r.l." (ci-après, la Société) régi par les présents statuts (individuellement un Article et ensemble les Statuts) et les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi datée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

**Art. 2. Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés au Grand-Duché de Luxembourg ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes, filiales ou sociétés affiliées de la Société afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale des associés, adoptée tel que prévu à l'Article 15 en matière de modification des Statuts.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil de gérance de la Société.

Le siège social peut également être transféré dans une autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales au Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de dix millions trois cent mille euros (10.300.000 EUR) représenté par dix millions trois cent mille (10.300.000) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune.

Un registre des associés est tenu au siège social de la Société où il peut être consulté par tout associé. Ce registre contient le nom de chaque associé, sa résidence ou son domicile élu, le nombre de parts sociales qu'il détient, la valeur nominale ou le pair comptable payé pour chacune des parts sociales, les émissions de parts sociales, les cessions de parts sociales et les dates desdites émissions et cessions des parts sociales. La propriété des parts sociales est établie par l'inscription dans le registre.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social de la Société pourra à tout moment être augmenté ou réduit moyennant une résolution de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, selon le cas, conformément à l'Article 15 en matière de modification des Statuts.

**Art. 7. Participation aux bénéfices.** Sauf indication contraire, en vertu de tout pacte d'associés conclu de temps à autre par l'associé unique ou les associés de la Société (le cas échéant) et sous réserve des termes spécifiques et conditions d'un tel pacte d'associés, chaque part sociale donne droit au propriétaire à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 8. Parts sociales indivisibles.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9. Transfert de parts sociales.** En cas où la Société n'aurait qu'un seul associé, les parts sociales de la Société détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 doivent être respectées.

**Art. 10. Rachat de parts sociales.** Sauf indication contraire, en vertu de tout pacte d'associés conclu de temps à autre par l'associé unique ou les associés de la Société (le cas échéant) et sous réserve des termes spécifiques et conditions d'un tel pacte d'associés, la Société pourra racheter ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des bénéfices suffisants, dans la mesure et dans les limites fixées par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier par la Loi de 1915.

L'acquisition et la disposition par la Société de ses propres parts sociales ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts en vertu de l'article 15 des Statuts.

**Art. 11. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, n'entraîneront pas la dissolution de la Société.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le gérant qui délègue déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 13. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14. Assemblées générale des associés.** Les associés peuvent être convoqués aux assemblées générales des associés ou consultés par écrit à la demande de tout gérant ou associé représentant plus de la moitié du capital social.

Une convocation écrite à toute assemblée générale des associés sera donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf dans les cas d'urgence dont la nature et les circonstances devront avoir été établies dans la convocation à l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des associés peut se tenir sans convocation préalable.

Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute assemblée générale des associés.

Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation d'une telle assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés, selon le cas, pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**Art. 15. Droits de vote des associés, quorum et majorité.** En cas où, la Société n'aurait qu'un seul associé, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Cependant, les résolutions modifiant les Statuts ne pourront être prises que de l'accord d'une majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, sous réserve de toute disposition transitoire applicable.

**Art. 17. Comptes annuels.** Chaque année, au 31 décembre, les états financiers de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 18. Distribution des bénéfiques, réserves.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. L'assemblée générale annuelle des associés décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire. La distribution des bénéfices de la Société devra être effectuée selon et en conformité avec tout pacte d'associés conclu de temps à autre par l'associé unique ou les associés de la Société (le cas échéant) et sous réserve des termes spécifiques et conditions d'un tel pacte d'associés.

**Art. 19. Dissolution.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un (1) ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de vingt-cinq (25) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, n'est pas applicable.

**Art. 21. Droit applicable.** Les Statuts doivent être interprétés et appliqués en conformité avec les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

**Art. 22. Clause dérogatoire.** L'associé unique ou, en cas de pluralité des associés, chaque associé, s'engage à être lié aux dispositions de tout pacte d'associés pouvant exister de temps à autre, et dans l'éventualité où des dispositions des présents Statuts entraieraient en contradiction avec les dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait exister de temps à autre, les dispositions d'un tel pacte d'associés prévaudraient et les associés seraient tenus d'exercer tous droits et tous pouvoirs afin de pourvoir à la modification des Statuts dans la mesure du nécessaire, afin de permettre que les affaires de la Société soient régies par les règles stipulées dans ledit pacte d'associés.»

*Disposition transitoire*

L'année sociale de la Société, pour les besoins de la loi Luxembourgeoise, commencera au jour de la présente assemblée et se terminera pour la première fois le 31 décembre 2014.

*Septième résolution*

L'Assemblée décide d'établir le siège social et le lieu central et effectif de gestion au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

*Huitième résolution*

L'Assemblée prend acte qu'afin d'être en règle avec la loi allemande, les administrateurs (Geschäftsführer) de la Société, Matthias Morgenstern et Stefan Wagner, cesseront automatiquement leurs fonctions lors du changement de forme juridique de la Société.

L'Assemblée donne décharge à Matthias Morgenstern et Stefan Wagner, pour la performance de leurs devoirs en tant qu'administrateurs de la Société pour la période allant du 29 août 2014 et 30 août 2014 respectivement, au 27 novembre 2014.

L'Assemblée décide de nommer les personnes suivantes comme gérants de la Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

(1) Carlo Heck, employé privé, né le 5 août 1976 à Hambourg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

(2) Sebastian-Dominik Jais, employé privé, né le 18 février 1976 à Munich, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 25 St. George Street, Londres W1S 1FS, Royaume - Uni;

(3) Patrick Mabry, employé privé, né le 20 décembre 1974 à Austin, Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

(4) Matthieu Minnaert, employé privé, né le 23 janvier 1977 à Autun, France, ayant son adresse professionnelle au 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

(5) Stefan Wagner, employé privé, né le 7 septembre 1964 à Mannheim, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

En conséquence des nominations et démission reprises ci-dessus, le conseil de gérance de la Société est composé avec effet immédiat comme suit:

- (1) Carlo Heck;
- (2) Sebastian-Dominik Jais;
- (3) Patrick Mabry;
- (4) Matthieu Minnaert; et
- (5) Stefan Wagner.

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et frais de quelque nature que ce soit qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ huit mille Euros (8.000.- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande du mandataire des Associés, le présent acte est documenté en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête du mandataire des Associés et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Et après lecture faite au mandataire des Associés, ledit mandataire des Associés a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> décembre 2014. Relation: LAC/2014/56830. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 décembre 2014.

Référence de publication: 2014193885/651.

(140216336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

### **WSHP LuxCo 1 SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 186.854.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-eighth day of November,  
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,  
was held

an extraordinary general meeting of shareholders of WSHP LuxCo 1 SCA, a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 186.854, incorporated on 30 April 2014 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1832 dated 14 July 2014 (the "Company").

The articles of association have been amended for the last time on 16 May 2014, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2035 dated 2 August 2014

The meeting was opened at 5.05 p.m. with Me Charles Heisbourg, professionally residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Me Fouzia Benyahia, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Me Philippe Sylvestre, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Increase of the Company's share capital by an amount of one million two hundred and twelve thousand nine hundred and fifty euro (EUR 1,212,950), in order to bring it from its current amount of four million nine hundred thousand five hundred thirty-one euro (EUR 4,900,531) up to a new amount of six million one hundred and thirteen thousand four hundred and eighty-one euro (EUR 6,113,481) through the issuance of:

- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class A Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class B Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class C Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class D Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class E Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class F Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class G Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class H Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class I Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class J Shares;

with a nominal value of one euro (EUR 1) each;

2. Reinstatement of the articles of association of the Company.

3. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders as the case may be and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders or the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholder, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to this deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and hereby waiving any convening requirement, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution:*

The general meeting acknowledges that the Company's shareholders (i) WSHP Orgentec Holdco, Ltd., a Cayman Islands exempted limited company, having its registered office c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, George Town, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands, (ii) WSHP GP Sàrl, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 186.813, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, (iii) ORGENTEC Holding GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Carl-Zeiss-Strasse 49, 55129 Mainz, Germany, registered with the commercial register of the local court of Mainz under number HRB 41710, and (iv) SB Holding GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Heinrich-Engel-Strasse 49a, 64572 Büttelborn, Germany, registered with the commercial register of the local court of Darmstadt under number HRB 92833, have waived their preferential subscription rights to the extent applicable with respect to the proposed capital increase.

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million two hundred and twelve thousand nine hundred and fifty euro (EUR 1,212,950), in order to bring it from its current amount of four million nine hundred thousand five hundred thirty-one euro (EUR 4,900,531) up to a new amount of six million one hundred and thirteen thousand four hundred and eighty-one euro (EUR 6,113,481) through the issuance of:

- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class A Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class B Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class C Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class D Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class E Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class F Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class G Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class H Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class I Shares;
- one hundred twenty-one thousand two hundred ninety-five (121,295) new Class J Shares;

with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The new shares have been subscribed and entirely paid-up as follows:

1. WSHP Orgentec Holdco, Ltd., prenamed

here represented by Me Philippe Sylvestre, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on November 17, 2014, which will remain attached to the present deed, has subscribed:

- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class A Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class B Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class C Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class D Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class E Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class F Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class G Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class H Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class I Shares;
- seventy-six thousand three hundred and fifteen (76,315) new Class J Shares;

with a nominal value of one euro (EUR 1) each and which have been paid up by a contribution in cash in an amount of seven hundred sixty-three thousand one hundred and fifty euro (EUR 763,150) and shall be entirely allocated to the share capital of the Company, so that the full amount is as of now at the disposal of the Company, proof of which is given to the undersigned notary.

2. ORGENTEC Holding GmbH, prenamed

here represented by Me Philippe Sylvestre, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on November 25, 2014, which will remain attached to the present deed,

has subscribed:

- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class A Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class B Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class C Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class D Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class E Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class F Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class G Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class H Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class I Shares;
- twenty-seven thousand four hundred and three (27,403) new Class J Shares;

with a nominal value of one euro (EUR 1) each and which have been paid up by a contribution in cash in an amount of two hundred seventy-four thousand and thirty euro (EUR 274,030) and shall be entirely allocated to the share capital of the Company, so that the full amount is as of now at the disposal of the Company, proof of which is given to the undersigned notary.

3. Doneco Limited, a limited company incorporated and existing under the laws of New Zealand, with registered office c/o KPMG, 18 Viaduct Harbour Avenue, Auckland Central, Auckland, 1010, New Zealand, registered with the New Zealand registrar of companies under number NZBN 9429041489208,

here represented by Me Philippe Sylvestre, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on November 26, 2014, which will remain attached to the present deed, has subscribed:

- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class A Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class B Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class C Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class D Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class E Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class F Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class G Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class H Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class I Shares;
- seventeen thousand five hundred seventy-seven (17,577) new Class J Shares;

with a nominal value of one euro (EUR 1) each and which have been paid up by a contribution in cash in an amount of one hundred seventy-five thousand seven hundred seventy euro (EUR 175,770) and shall be entirely allocated to the share capital of the Company, so that the full amount is as of now at the disposal of the Company, proof of which is given to the undersigned notary.

#### *Second resolution:*

The general meeting of the shareholders resolves to fully restate the articles of association of the Company which shall read as follows: “

### **A. Name - Purpose - Duration - Registered office**

#### **Art. 1. Name - Legal Form.**

1.1 There exists a partnership limited by shares (société en commandite par actions) under the name WSHP LuxCo 1 SCA (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.

#### **Art. 2. Purpose.**

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio in view of its realisation by sale, public offering, exchange or otherwise.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

### **Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the General Partner. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

4.4 In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

## **B. Share capital - Shares**

### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at six million one hundred and thirteen thousand four hundred and eighty-one euro (EUR 6,113,481), represented by (i) one (1) unlimited share (the "Unlimited Share" and the holder thereof the "General Partner") and by (ii) six million one hundred and thirteen thousand four hundred and eighty (6,113,480) ordinary shares (the "Ordinary Shares" and the holder thereof the "Limited Partners") divided as follows:

- (i) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class A shares (the "Class A Shares"),
  - (ii) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class B shares (the "Class B Shares"),
  - (iii) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class C shares (the "Class C Shares"),
  - (iv) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class D shares (the "Class D Shares"),
  - (v) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class E shares (the "Class E Shares"),
  - (vi) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class F shares (the "Class F Shares"),
  - (vii) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class G shares (the "Class G Shares"),
  - (viii) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class H shares (the "Class H Shares"),
  - (ix) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class I shares (the "Class I Shares") and
  - (x) six hundred and eleven thousand three hundred and forty-eight (611,348) class J shares (the "Class J Shares"),
- with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The Unlimited Share is held by the General Partner (actionnaire commandité). The Ordinary Shares and the Unlimited Share are hereafter together referred to as the "shares".

5.2 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 Any new shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s) in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The General Partner shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised and which may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription period. Subject to the terms and conditions as may be set out in any Shareholders' Agreement, the general meeting of shareholders may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.4 Without any limitation to the foregoing, in case of plurality of Shareholders, each Shareholder shall have the right to participate in any Additional Funding (as this term is defined here below) pro rata (based on the aggregate amount of Ordinary Shares and PECs immediately prior to the relevant Additional Funding) and at the same terms and conditions as those applicable to Water Street, i.e. to subscribe the same instruments to be issued in such Additional Funding (including but not limited to shares, shareholder loans, or PECs) and in the same split as Water Street. This right to participate in any Additional Funding shall not apply in respect of any capital increases against contribution in kind at arm's length terms by an unrelated third party.

"Additional Funding" means any funds or capital which are made available to the Company as equity, shareholder loans or hybrid instruments (including silent participation or other funding against profit participation rights) above and beyond the total amounts contributed to the Company as share capital or PECs subscription as of 28 November 2014. The term

Additional Funding also comprises the aforementioned measures on the level of any subsidiary of the Company, unless such contribution is made by LuxCo 2, LuxCo 3, AcquiCo, Addon-AcquiCo or NZ AcquiCo or any other intermediate holding company, provided, that such contributing entities are and remain wholly owned (directly or indirectly) subsidiaries of the Company.

5.5 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law.

5.6 The share capital may be reduced through cancellation of shares including by cancellation of one or more entire class(es) through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class.

5.7 In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the Class J Shares).

5.8 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of one or more share classes (i.e. class J to A shares), the holders of the repurchased and cancelled class(es) of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each of the relevant class(es) held by them and cancelled.

5.9 In addition to the issued capital, there may be set up a share premium account to which any share premium paid on any share of the Company in addition to its nominal value is transferred. Any such share premium paid in by each shareholder respectively shall be exclusively allocated to and reserved for distribution or repayment to such shareholder only. Without prejudice to the provisions of this paragraph, the amount of the share premium account may be used to offset any net realized losses or to allocate funds to the legal reserve.

5.10 Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.11 The Company may repurchase its shares as provided herein only to the extent otherwise permitted by law.

5.12 For the purpose of this Article 5:

“Available Amount” means total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to which the shareholder of the relevant class of shares would have been entitled to dividend distributions according to the provisions of these articles of incorporation, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share premium and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), (ii) any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these articles of incorporation, each time as set out in the relevant interim accounts and (iii) any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$$

whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits (including carried forward profits and share premium);

P = any freely distributable reserves;

CR = the amount of the share premium and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled;

L = losses (including carried forward losses);

LD = any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP

LR = any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these articles of incorporation of the Company;

“Cancellation Value Per Share” means the amount calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

“Total Cancellation Amount” means the amount determined by the board of managers of the General Partner on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares. The Total Cancellation Amount for each class of shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the board of managers provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount. The board of managers of the General Partner can choose to include or exclude in its determination of the Total Cancellation Amount, the freely distributable share premium either in part or in totality.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Company’s share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

#### **Art. 7. Continuation of the Company - replacement of the General Partner.**

7.1 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company. In the event of death, legal incapacity, dissolution, revocation, resignation, hindrance, bankruptcy or any similar situation of the sole General Partner, the Company shall continue to exist.

7.2 If any such event occurs with respect to the sole General Partner and if no replacement has been provided for previously, any shareholder/shareholders representing 10% of the share capital shall as soon as possible convene a general meeting of shareholders. The general meeting shall (without the approval of such General Partner but with the consent of such replacement general partner) appoint a general partner in replacement.

7.3 A General Partner shall be appointed and may be removed as general partner at any time by a decision of the general meeting of shareholders approved by shareholders representing more than 50 % of the Company's share capital. The sole General Partner may only be removed if a replacement general partner is appointed at the same time.

7.4 As a consequence of such replacement, the Unlimited Share(s) held by such leaving General Partner is/are automatically transferred to the newly appointed General Partner at the time of its appointment for a price equal to the subscription price thereof. The General Partner is authorised to record such transfer in the share register of the Company.

#### **Art. 8. Register of shares.**

8.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Ownership of shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

#### **Art. 9. Liability of shareholders.**

9.1 The Limited Shareholder(s) shall not interfere with the management of the Company vis-à-vis third parties. The liability of the Limited Shareholders (actionnaires commanditaires) is limited to the amount of share capital for which they have subscribed. However, Limited Shareholders are jointly and severally liable for all obligations of the Company in which they have participated contrary to the foregoing restriction. Limited Shareholders are also jointly and severally liable vis-à-vis third parties for all obligations of the Company in which they have not participated if they regularly act on behalf of the Company in management matters vis-à-vis third parties. A limited partner acting as representative of the General Partner does not, by the mere fact of acting in such capacity and to the extent that he indicates such capacity, incur the aforementioned joint and several liability.

The following matters do not constitute acts of management vis-à-vis third parties in the sense of these articles of association:

- the exercise of shareholders' rights;
- advice given to the Company or its affiliates or their managers;
- the exercise of control and supervision of the affairs of the Company; and
- granting of loans, security interests or any other assistance to the Company or its affiliates entities.

9.2 If more than one Unlimited Share is issued, its owners (actionnaires commandités) are jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

### **C. Transfer of shares**

#### **Art. 10. General principle.**

10.1 The shares are freely transferable in accordance with the provisions of the law and of the rest of this section C.

10.2 The Unlimited Share(s) are only transferrable to unlimited shareholders jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

10.3 Any transfer of registered shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company. The transfer of bearer shares occurs by the mere delivery of the related share certificate.

**Art. 11. Shares' and/or PECs transfer offers.** All Ordinary Shares and PECs held by Co-Investors are subject to an offer to sell and transfer to Water Street, pursuant to certain terms and conditions as may be set out in any shareholders' agreement that may exist from time to time between the shareholders and the Company (the "Shareholders' Agreement").

#### **Art. 12. Drag-along right and tag-along right.**

12.1 If Water Street, in one or several steps, sells and transfers any of its shares and/or PECs in the Company to a Prospective Buyer, all other Shareholders shall be obliged, at Water Street's request, (a) to take all measures and make all declarations as are necessary or appropriate for the implementation of such sale and transfer, and (b) to sell and transfer to the Prospective Buyer(s) a pro rata portion of their respective shares and/or PECs in the Company at the same (pro rata) price and on the same other conditions, it being understood that the Co-Investors' liability shall in no event exceed the proceeds actually received by the respective Co-Investor.

The transfer of the shares may be demanded only concurrently against payment of the purchase price or other consideration.

12.2 If Water Street decides to sell and transfer any of its shares or PECs in the Company to a Prospective Buyer, Water Street is obliged towards the other Shareholders to agree with the Prospective Buyer(s) that the latter must offer to the other Shareholders to acquire a pro rata portion of their respective shares and PECs in the Company at the same (pro rata) price and on the same or more favourable other conditions.

If the Prospective Buyer is not prepared to purchase and acquire all co-sellers' shares and PECs as well as all Water Street's shares and PECs offered to him, Water Street shall be obliged to sell and transfer such portions of the offered co-sellers' shares and PECs as well as Water Street's shares and PECs pro-rata as regards their respective percentage ownership in the Company's registered share capital.

12.3 Article 12.1 and Article 12.2 shall apply accordingly with respect to any other equity, debt or hybrid instrument issued to a Shareholder in an Additional Funding according to Article 5.4.

12.4 Article 12.1 and Article 12.2 shall not apply to sales or transfers to (a) funds or entities which are advised or managed by Water Street or their subsidiaries, provided, that they accede to any Shareholders' Agreement, as a party, (b) Water Street, (c) a Co-Investor, (d) a Manager, and (e) wives, descendants and family trusts or the like of Dr. Becker, Dr. Berg, Mrs. Cook and Mr. Cook. Article 12.1 and Article 12.2 shall only apply to sales or transfers in an IPO if and to the extent such sales and transfers do not conflict with customary lock-up provisions as requested by the underwriter.

**Art. 13. Transfer restrictions.** Any transfer of shares or PECs of the Company held by Shareholders other than Water Street may require, for a specific period of time, prior written consent of the General Partner as may be set out in any Shareholders' Agreement.

#### **D. General meetings of Shareholders**

**Art. 14. Powers of the general meeting of shareholders.** The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

##### **Art. 15. Convening of general meetings of shareholders.**

15.1 The general meeting of shareholders may at any time be convened by the General Partner or, as the case may be, by the Supervisory Board (as defined below).

15.2 It must be convened by the General Partner or the Supervisory Board upon written request of one or several shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from receipt of such request.

15.3 The convening notice for every general meeting of shareholders shall contain the date, time, place and agenda of the meeting and shall be made through announcements published twice, with a minimum interval of eight (8) days, and eight (8) days before the meeting, in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight (8) days before the meeting to the registered shareholders, but no proof that this formality has been complied with need be given. Where all the shares are in registered form, the convening notices may be made by registered letters only and shall be dispatched to each shareholder by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting.

15.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

##### **Art. 16. Conduct of general meetings of shareholders.**

16.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of such meeting, on the second Tuesday in the month of April at 11:00 am o'clock. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices.

16.2 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer who need neither be shareholders nor the General Partner. If all the shareholders present at the general meeting decide that they can control the regularity of the votes, the shareholders may unanimously decide to only appoint (i) a chairman and a secretary or (ii) a single person who will assume the role of the board and in such case there is no need to appoint a scrutineer. Any reference made herein to the "board of the meeting" shall in such case be construed as a reference to the "chairman and secretary" or, as the case may be, to the "single person who assumes the role of the board", depending on the context and as applicable. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

16.3 An attendance list must be kept at all general meetings of shareholders.

16.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders.

16.5 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video-conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

16.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the shareholders, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting by ticking the appropriate box.

16.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting to which they relate.

#### **Art. 17. General Partner and Orgentec Holding consent.**

17.1 The consent of the General Partner is not required for acts of the general meeting of shareholders affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amendments of the articles of association.

17.2 As long as Orgentec Holding and SB Holding jointly hold at least twenty percent (20 %) of the Company's Ordinary Shares, the following shall apply:

- All matters requiring under the Law, at first call, a shareholder(s) resolution with a majority of at least two-third (2/3) of the votes cast at a general meeting where more than half (1/2) of the share capital is present or represented according to the present articles of association or mandatory law, shall require the consent of Orgentec Holding;

- All matters regarding changes to the present articles of association and the liability of the Co-Investors (e.g. issuance of senior ranking PECs or shares other than for Additional Fundings in case of Emergency Funding Events), which in each case are to the detriment of the Co-Investors, shall require the consent of Orgentec Holding.

- Any issuance of shares or options to additional employees or directors of the Company or any of its subsidiaries in excess of an amount of 10% of the capital of the ordinary shares of the Company from time to time, shall require the consent of Orgentec Holding.

#### **Art. 18. Quorum and vote.**

18.1 Each share entitles to one vote in general meetings of shareholders.

18.2 Except as otherwise required by the Law or these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened shall not require any presence quorum and shall be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

**Art. 19. Amendments of the articles of association.** Except as otherwise provided herein and without prejudice to Article 16 of these articles of association, these articles of association may be amended by a majority of at least two thirds of the votes validly cast at a general meeting at which a quorum of more than half of the Company's share capital is present or represented. If no quorum is reached in a meeting, a second meeting may be convened in accordance with the Law and these articles of association which may deliberate and without prejudice to Article 16 of these articles of association, regardless of the quorum and at which resolutions are taken at a majority of at least two thirds of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

**Art. 20. Change of nationality.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 21. Adjournment of general meeting of shareholders.** Subject to the provisions of the Law, the General Partner may adjourn any general meeting of shareholders being in progress for four (4) weeks. The General Partner shall do so at the request of shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. In the event of an adjournment, any resolution already adopted by the general meeting of shareholders shall be cancelled.

#### **Art. 22. Minutes of general meetings of shareholders.**

22.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder upon its request.

22.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the General Partner.

### **E. Management**

#### **Art. 23. Powers of the General Partner(s).**

23.1 The Company shall be managed by the General Partner.

23.2 The General Partner shall be appointed and may be removed from office at any time, by a decision of the general meeting of shareholders approved by shareholders representing more than 50 % of the Company's share capital. Article 7 shall apply.

23.3 The General Partner is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board.

**Art. 24. Dealing with third parties.**

24.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by (i) the sole signature of the General Partner or by (ii) the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the General Partner within the limits of such delegation.

**F. Supervision of the company**

**Art. 25. Supervisory Board and independent auditor.**

25.1 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of a supervisory board (the "Supervisory Board") shall be suppressed, except if expressly otherwise decided by the shareholders of the Company.

25.2 Any independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with his approval.

**G. Financial year - Allocation of profits - Interim dividends**

**Art. 26. Financial year.** The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 27. Annual accounts and allocation of profits.**

27.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the General Partner draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

27.2 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

27.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

27.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

27.5 Without prejudice to the foregoing, any distributable profits of the Company after application to any statutory reserves, to be distributed prior to an Exit, shall be distributed in the following order and ranking:

a. Firstly, the subscribers of the Vendor Notes shall receive on a pro rata and pari passu basis any outstanding principal amount plus accrued interest under the Vendor Notes, irrespective of whether (i) the Vendor Notes are due in accordance with their terms and (ii) the Vendor Notes have been released pursuant to the relevant terms and conditions as may be set out in any Subordination Agreement.

b. Secondly, the lenders of shareholder loans (if any) to the Target Group shall receive the respective outstanding principal loan amounts plus accrued interest thereon on a pro rata (based on the aggregate principal amounts of such shareholder loans) and pari passu basis until the lenders have received the full amount of the loans and the accrued interest.

c. Thirdly, the remaining distributable profits shall be paid to the holders of hybrid instruments such as PECs on a pro rata basis and pari passu basis, until the holders of such hybrid instruments have received the full amount and the accumulated and unpaid interests.

d. Fourthly, the remaining distributable profits shall be paid to the holders of Ordinary Shares in the following order of priority:

- first, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point eleven per cent (0.11%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twelve per cent (0.12%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirteen per cent (0.13%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fourteen per cent (0.14%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,

- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the Class F Shares held by them, then
- the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixteen per cent (0.16%) of the nominal value of the Class G Shares held by them, then
- the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point seventeen per cent (0.17%) of the nominal value of the Class H Shares held by them, then
- the holders of Class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point eighteen per cent (0.18%) of the nominal value of the Class I Shares, and then,
- the holders of Class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by reverse alphabetical order, e.g. initially Class J Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. after the first cancellation, Class I Shares).

27.6 If and to the extent there has been an Additional Funding (in which all the Shareholders have the right to participate according to Article 5.4) as a result of an Emergency Funding Event, such Shareholders who have decided to participate, shall rank senior to the other holders of PECs or Ordinary Shares (for the avoidance of doubt: also senior to the Vendor Notes or any shareholder loan) with regard to such Additional Funding and shall receive, out of the distributable profits of the Company after application to any statutory reserves, (i) in case the Additional Funding has been provided by way of debt funding the respective nominal loan amounts plus accrued unpaid interest thereon and/or (ii) in case the Additional Funding has been provided through equity funding, the nominal amount of such equity instruments and any distributable reserves and/or profits attached thereto, in each case pro rata (based on the aggregate (nominal) amounts of the relevant Additional Funding and the relevant equity instrument of such Additional Funding) and a pari passu basis. In case of more than one Additional Funding as a result of an Emergency Funding Event, they shall rank in inverse order, starting with the latest Additional Funding. For the avoidance of doubt, with respect to any Additional Funding other than as a result of an Emergency Funding Event (e.g. in order to finance add-on acquisitions), Article 27.5 shall apply.

"Emergency Funding Event" shall mean:

- a. the Company or any Target is unable to pay its debts as they come due;
- b. any third party financing, which finances or refinances the acquisition of the Targets or any add-on acquisition, has become or will immediately become due for prepayment before the final maturity thereof;
- c. the Company or any Target has received written notice from the lenders that any third party financing, which finances or refinances the acquisition of the Targets or any add-on acquisition, will, within less than three (3) months, become due for repayment before the final maturity thereof; or
- d. an uncured breach of a financial covenant under any third party financing, which finances or refinances the acquisition of the Targets or any add-on acquisition, occurs.

27.7 Upon recommendation of the General Partner, the general meeting of shareholders shall determine how any remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

#### **Art. 28. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.**

28.1 The General Partner may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of the Law.

28.2 Any share premium, assimilated premium, or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

### **H. Exit**

#### **Art. 29. Exit.**

29.1 In case of an Exit (as defined below) any net proceeds (i.e. after repayment of any third party debt and deduction of reasonable transaction costs and expenses incurred by the Company and Water Street as well as the Co-Investors in connection with the Exit) shall be allocated and paid to the Shareholders and the subscribers of the Vendor Notes in the following order and ranking:

- a. Firstly, the subscribers of the Vendor Notes shall receive on a pro rata and pari passu basis any outstanding principal amount plus accrued interest under the Vendor Notes, irrespective of whether (i) the Vendor Notes are due in accordance with their terms and (ii) the Vendor Notes have been released pursuant to the relevant terms and conditions as may be set out in any Subordination Agreement.

- b. Secondly, the lenders of shareholder loans (if any) to the Target Group shall receive the respective outstanding principal loan amounts plus accrued interest thereon on a pro rata (based on the aggregate principal amounts of such shareholder loans) and pari passu basis until the lenders have received the full amount of the loans and the accrued interest, provided, that the shareholder loans are sold in connection with the Exit and the lenders do not receive a separate compensation or repayment in addition to the purchase price for the Exit transaction.

c. Thirdly, the remaining net proceeds shall be paid to the holders of hybrid instruments such as PECs on a pro rata basis and pari passu basis, until the holders of such hybrid instruments have received the full amount and the accumulated and unpaid interest.

d. Fourthly, the remaining net proceeds shall be paid to the holders of Ordinary Shares (based on the aggregate number of Ordinary Shares) following the procedure set out under Article 27.5 (d) mutatis mutandis.

29.2 Article 27.6 shall apply accordingly.

29.3 "Exit" shall mean the sale of all or substantially all of the shares in the Company, LuxCo 2, LuxCo 3, AcquiCo, the Targets, Addon-Acquico, NZ Acquico or Arotec (share deal) or all or substantially all of the assets of the Target Group (asset deal) to a bona fide third party (the "Prospective Buyer") as well as any transaction which has a similar economic effect (e.g., the liquidation of the Company) unless the transaction is structured in a way that the Shareholders, being shareholders in the Company immediately prior to such merger or transaction(s), hold more than 50% of the voting rights in the surviving entity.

29.4 As far as the costs in connection with a disposal of the business or shares are not borne by the Company, the costs shall be borne by the selling Shareholders in proportion to their sold Ordinary Shares in the Company.

29.5 In the event of a sale of part of the shares in the Company (other than a sale permitted under Article 12.4), the net proceeds shall also be allocated according to Article 29.1 but only to the subscribers of the Vendor Notes and those Shareholders who have sold shares in proportion to their relevant shares sold.

29.6 Upon the occurrence of an Insolvency Event affecting all the operating subsidiaries of the Company, the Shareholders shall use all reasonable efforts to secure that any remaining proceeds from such insolvency shall, to the extent permitted by applicable law, be distributed to the Shareholders and the subscribers of the Vendor Notes in accordance with clause 29.1.

## I. Liquidation

**Art. 30. Liquidation.** In the event of dissolution of the Company in accordance with Article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders, deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

## J. Governing law

**Art. 31. Governing law.** All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

## K. Definitions

### Art. 32. General definitions.

"Additional Funding" has the meaning assigned to it under Article 5.4.

"AcquiCo" means WSHP Holding GmbH, registered with the commercial register of the local court of Munich under HRB 210402, and its successor.

"Addon-Acquico" means Blitz 14-101 GmbH (to be renamed WSHP NZ Holding GmbH), registered with the commercial register of the local court of Munich under HRB 212849, and its successor

"Arotec" means AROTEC Diagnostics Limited, incorporated in New Zealand and having its registered address at Raroa Accountants Ltd, 14 Leary Street, Melling, Lower Hutt, 5010, New Zealand, and its successor.

"Available Amount" has the meaning assigned to it under Article 5.12.

"Cancellation Value Per Share" has the meaning assigned to it under Article 5.12.

"Class A Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class B Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class C Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class D Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class E Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class F Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class G Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class H Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class I Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Class J Shares" has the meaning assigned to it under Article 5.1.

"Co-Investors" means SB Holding, Orgentec Holding and Cook SPV.

"Company" has the meaning assigned to it under Article 1.1.

"Cook SPV" means Doneco Limited, a company incorporated in New Zealand, having its registered office c/o KPMG, 18 Viaduct Harbour Avenue, Auckland Central, Auckland, 1010, New Zealand, and its successor.

“Dr. Berg” means Dr. Wigbert Berg.

“Dr. Becker” means Dr. Stephan Becker.

“Emergency Funding Event” has the meaning assigned to it under Article 27.6.

“Exit” has the meaning assigned to it under Article 29.3.

“General Partner” has the meaning assigned to it under Article 5.1.

“IPO” means the public offering and initial listing of the Company’s shares or the shares of another existing or newly established holding company of the Target Group (in which the Shareholders directly or indirectly hold interests in the same economic proportion as at such time in the Company) at any reputable stock exchange.

“Insolvency Event” shall have the same meaning, for the purpose of Article 29.6, as may be set out in any Subordination Agreement.

“Law” has the meaning assigned to it under Article 1.1.

“Limited Partner” has the meaning assigned to it under Article 5.1.

“LuxCo 2” means WSHP LuxCo 2 Sàrl, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 186.941, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, and its successor.

“LuxCo 3” means WSHP LuxCo 3 Sàrl, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 187.167, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, and its successor.

“Managers” means any directors or employees of the Company or any of its subsidiaries who has acquired shares in the Company and has acceded to any Shareholders’ Agreement, as the case may be.

“Mr. Cook” means Mr. Neil Cook.

“Mrs. Cook” means Mrs. Doris Echelmeier Cook.

“NZ Acquico” means WSHP Holding Limited, registered with the registrar of companies of New Zealand under number 9429041492963, and its successor

“Ordinary Shares” has the meaning assigned to it under Article 5.1.

“Orgentec Holding” means ORGENTEC Holding GmbH, registered with the commercial register of the local court of Mainz under HRB 41710, with business address at Carl-Zeiss-Straße 49, 55129 Mainz, and its successor.

“PEC” means preferred equity certificates, as issued by the Company from time to time.

“Prospective Buyer” has the meaning assigned to it under Article 29.2

“SB Holding” means SB Holding GmbH, registered with the commercial register of the local court of Darmstadt under HRB 92833, with business address at Heinrich-Engel-Straße 49a, 64572 Büttelborn, and its successor.

“Shareholders” means (i) Water Street, (ii) the Co-Investors and (iii) the Managers.

“Shareholders’ Agreement” has the meaning assigned to it under Article 11.

“Targets” means (i) Orgentec Diagnostika GmbH, registered in the commercial register at the local court (Amtsgericht) of Mainz under HRB 4300 and (ii) Orgentec Capital GmbH, registered in the commercial register at the local court (Amtsgericht) of Mainz under HRB 8449, and their respective successors.

“Target Group” means LuxCo 2, LuxCo 3, AcquiCo, Addon-Acquico, NZ Acquico, the Targets and Arotec as well as any current and future direct and indirect subsidiaries of the Company which the Company directly or indirectly controls within the meaning of article 309 of the Law.

“Subordination Agreement” means any subordination agreement that may exist from time to time between inter alia Cook SPV and Dr. Berg as original subordinated creditors, NZ Acquico as NZ borrower and LuxCo 3 as agent for the obligors (as amended, restated, varied, novated, supplemented or extended from time to time).

“Total Cancellation Amount” has the meaning assigned to it under Article 5.12

“Unlimited Share” has the meaning assigned to it under Article 5.1

“Vendor Notes” means the vendor notes, as issued by NZ Acquico from time to time.

“Water Street” means WSHP Orgentec Holdco Ltd., a Cayman Islands exempted limited company, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, George Town, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands, and its successor.”

There being no further business, the meeting is closed at 5.20 p.m.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand five hundred euro (EUR 2,500,-).

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder (s) of the appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same

appearing proxyholder(s) and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the notary this deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-huitième jour du mois de novembre,  
par devant Maître Marc Loesch, notaire, de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-duché de Luxembourg,  
s'est déroulée

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de WSHP LuxCo 1 SCA, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.854, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 30 avril 2014, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations le 14 juillet 2014 sous le numéro 1832 (ci-après la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 16 mai 2014, suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations le 2 août 2014 sous le numéro 2035.

L'assemblée est ouverte à 17.05 heures sous la présidence de Maître Charles Heisbourg, résidant professionnellement à Luxembourg,

lequel désigne comme secrétaire Maître Fouzia Benyahia, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit Maître Philippe Sylvestre, résidant professionnellement à Luxembourg, comme scrutateur.

L'assemblée étant ainsi constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter

I- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million deux cent douze mille neuf cent cinquante euros (EUR 1.212.950), afin de le porter de son montant actuel de quatre millions neuf cent mille cinq cent trente-et-un euros (EUR 4.900.531) à six millions cent treize mille quatre cent quatre-vingt-un euros (EUR 6,113.481) par l'émission de:

- cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe A;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe B;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe C;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe D;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe E;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe F;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe G;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe H;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe I; et
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles Actions de Classe J;
- ayant chacune une valeur nominale d'un d'Euro (EUR 1).

2. Refonte des statuts de la Société.

3. Divers.

II- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés le cas échéant, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents ou les mandataires des actionnaires ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La procuration des actionnaires représentés, signée ne varietur, par les personnes comparantes restera attachée à cet acte.

III- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur ont été communiqués au préalable et avoir renoncé à toute procédure de convocation.

IV- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée générale reconnaît que les actionnaires de la Société, (i) WSHP Orgentec Holdco, Ltd., une exempted limited company des Iles Caïmans, ayant son siège social au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, George Town, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands, (ii) WSHP GP Sàrl, une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.813, (iii) ORGENTEC Holding GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung constituée et existante sous les lois de l'Allemagne et ayant son siège social à Carl-Zeiss-Strasse 49, 55129 Mainz, Allemagne, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Mainz sous le numéro HRB 41710, et (iv) SB Holding GmbH, une Gesellschaft mit beschränkter Haftung constituée et existante sous les lois de l'Allemagne et ayant son siège social à Heinrich-Engel-Strasse 49a, 64572 Büttelborn, Allemagne, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Darmstadt sous le numéro HRB 92833, ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital proposée.

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million deux cent douze mille neuf cent cinquante euros (EUR 1.212.950), afin de le porter de son montant actuel de quatre millions neuf cent mille cinq cent trente-et-un euros (EUR 4.900.531) à six millions cent treize mille quatre cent quatre-vingt-un euros (EUR 6.113.481) par l'émission de:

- cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe A;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe B;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe C;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe D;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe E;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe F;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe G;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe H;
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe I; et
  - cent vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze (121.295) nouvelles actions de Classe J;
- ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1).

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées comme suit:

1. WSHP Orgentec Holdco, Ltd., prénommé,

ici représentée par Maître Philippe Sylvestre, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 novembre 2014, qui restera annexée au présent acte, souscrit à:

- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe A
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe B;
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe C;
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe D;
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe E;
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe F;
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe G;
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe H;
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe I; et
- soixante-seize mille trois cent quinze (76,315) nouvelles Actions de Classe J;

ayant chacune une valeur nominale d'un d'Euro (EUR 1) et ont été entièrement payées en numéraires pour un montant de sept cent soixante-trois mille cent cinquante euros (EUR 763.150), qui doit être alloué au capital social de la Société de telle sorte que le montant est maintenant à disposition de la Société, ce dont la preuve est soumise au notaire soussigné.

2. ORGENTEC Holding GmbH, prénommé,

ici représentée par Maître Philippe Sylvestre, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 novembre 2014, qui restera annexée au présent acte, souscrit à:

- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe A;
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe B;
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe C;
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe D;
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe E;
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe F;

- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe G;
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe H;
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe I; et
- vingt-sept mille quatre cent trois (27,403) nouvelles Actions de Classe J;

ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et ont été entièrement payées en numéraires pour un montant de deux cent soixante-quatorze mille trente euros (EUR 274.030), qui doit être alloué au capital social de la Société de telle sorte que le montant est maintenant à disposition de la Société, ce dont la preuve est soumise au notaire soussigné.

3. Doneco Limited, une limited company constituée et existante sous les lois de Nouvelle-Zélande et ayant son siège social au c/o KPMG, 18 Viaduct Harbour Avenue, Auckland Central, 1010 Nouvelle-Zélande, inscrite au registre des sociétés de Nouvelle-Zélande sous le numéro NZBN 9429041489208,

ici représentée par Maître Philippe Sylvestre, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 novembre 2014, qui restera annexée au présent acte, souscrit à:

- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe A;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe B;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe C;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe D;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe E;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe F;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe G;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe H;
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe I; et
- dix-sept mille cinq cent soixante-dix-sept (17,577) nouvelles Actions de Classe J;

ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et ont été entièrement payées en numéraires pour un montant de cent soixante-quinze mille cinq cent soixante-dix euros (EUR 175.570), qui doit être alloué au capital social de la Société de telle sorte que le montant est maintenant à disposition de la Société, ce dont la preuve est soumise au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution:*

L'assemblée générale des actionnaires décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société qui auront la teneur suivante: «

### **A. Nom - Objet - Durée - Siège social**

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Nom - Forme.**

1.1 Il existe une société en commandite par actions sous la dénomination «WSHP LuxCo 1 SCA» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

#### **Art. 2. Objet.**

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations en vue de sa réalisation par la vente, l'appel public à l'épargne, l'échange ou autre.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 La Société peut lever des fonds, notamment en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

#### **Art. 3. Durée.**

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment avec et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

#### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision de l'Actionnaire Commandité. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision de l'Actionnaire Commandité.

4.4 Dans l'hypothèse où l'Actionnaire Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### **B. Capital social - Actions**

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à six millions cent-treize mille quatre cent quatre-vingt-un euros (EUR 6.113.481), représenté par (i) une (1) action de commandité («l'Action de Commandité» et son titulaire «l'Actionnaire Commandité») et par six millions cent-treize mille quatre cent quatre-vingt (6.113.480) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires» et leurs titulaires les «Actionnaire Commanditaire») y sont divisés comme suit:

- a. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe A («Actions de Classe A»),
  - b. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe B («Actions de Classe B»),
  - c. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe C («Actions de Classe C»),
  - d. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe D («Actions de Classe D»),
  - e. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe E («Actions de Classe E»),
  - f. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe F («Actions de Classe F»),
  - g. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe G («Actions de Classe G»),
  - h. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe H («Actions de Classe H»),
  - i. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe I («Actions de Classe I») and
  - j. six cent onze mille trois cent quarante-huit (611.348) actions de classe J («Actions de Classe J»),
- d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

L'Action de Commandité est détenue par l'Actionnaire Commandité. Les Actions Ordinaires et l'Action de Commandité sont désignées ensemble ci-après les «actions».

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, prise aux conditions requises pour la modification des présents statuts.

5.3 Toutes nouvelles actions à libérer en numéraire doivent être offertes par préférence à (aux) (l') actionnaire(s) existant(s) en proportion du nombre d'actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société. L'Actionnaire Commandité doit déterminer la période au cours de laquelle ce droit préférentiel de souscription pourra être exercé, qui ne peut être inférieure à trente (30) jours à compter de l'envoi à chaque actionnaire d'une lettre recommandée annonçant l'ouverture de la période de souscription. Sous réserve des termes et conditions éventuellement décrits dans un Pacte d'Actionnaire, l'assemblée générale des actionnaires peut restreindre ou supprimer le droit préférentiel de souscription de (des) (l')actionnaire(s) existant(s) conformément aux dispositions applicables en matière de modification des statuts.

5.4 Sans limitation de ce qui précède, en cas de pluralité d'Actionnaires, chaque Actionnaire a le droit de participer à tout Financement Supplémentaire (tel que ce terme est défini ci-dessous) au prorata (sur la base du montant total d'Actions Ordinaires et PEC immédiatement avant le Financement Supplémentaire pertinent) et suivant les mêmes termes et conditions que ceux applicables à Water Street, c'est-à-dire souscrire aux mêmes instruments qui seront émis dans un tel Financement Supplémentaire (comprenant, sans se limiter à, des actions, des prêts d'actionnaires, ou des PECs) et suivant la même répartition que Water Street. Ce droit de participer à tout Financement Supplémentaire ne s'applique pas à l'égard des augmentations de capital contre contribution en nature effectuées par une tierce partie non liée, suivant les conditions de pleine concurrence.

«Financement Supplémentaire» s'entend de tous fonds ou capitaux mis à la disposition de la Société sous la forme de capitaux propres, dettes d'actionnaires ou instruments hybrides (y inclus les participations silencieuses ou autres financements effectués en contrepartie de droit de participation aux profits) en supplément et au-delà des montants totaux apportés à la Société à titre de capital social ou souscription de PECs au 28 novembre 2014. Le terme de Financement Supplémentaire comprend également les mesures mentionnées ci-dessus au niveau de toute filiale de la Société, à moins que cette contribution soit effectuée par LuxCo 2, LuxCo 3, AcquiCo, Addon-AcquiCo ou NZ AcquiCo ou toute autre société holding intermédiaire, à condition que ces entités soient et restent exclusivement détenues (directement ou indirectement) par la Société.

5.5 La Société peut racheter ses propres actions, dans les conditions prévues par la Loi.

5.6 Le capital social de la Société peut être réduit par le biais d'une annulation d'actions, y compris par annulation d'une ou plusieurs classe(s) par le rachat ou l'annulation de toutes les actions émises dans cette classe.

5.7 En cas de rachat ou d'annulation de classes d'actions, ces annulations et rachats d'actions doivent être réalisés dans l'ordre inverse de l'ordre alphabétique (en commençant par les Actions de Classe J).

5.8 Dans le cas d'une réduction de capital social par le biais d'un rachat ou d'une annulation d'une ou plusieurs classe(s) (c'est-à-dire Classe J à Classe A), les détenteurs de cette/ces classe(s) d'actions auront droit à un montant équivalent à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque classe(s) détenue(s) par eux et annulée(s).

5.9 Outre le capital social émis, il peut être constitué un compte de prime d'émission auquel toute prime d'émission payée sur toute action de la Société en surplus de sa valeur nominale est transférée.

Toute prime d'émission payée par chaque actionnaire doit être exclusivement affectée et réservée à la distribution ou au remboursement de cet actionnaire.

Sans préjudice des dispositions du présent paragraphe, le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour compenser les pertes nettes réalisées ou d'allouer des fonds à la réserve légale.

5.10 Suite au rachat et annulation d'actions des classes concernées, la Valeur d'Annulation par Action sera due et payable par la Société.

5.11 La Société peut racheter ses actions comme disposé dans les présents statuts, seulement dans la mesure permise par la loi.

5.12 Aux fins du présent Article 5:

“Montant Disponible” signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) qui auraient donné lieu à une distribution de dividendes aux actionnaires, aux conditions fixées par les présents statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant augmenté du montant de la prime d'émission et de la réserve légale en relation avec la classe d'actions devant être annulées, mais réduit par (i) toute perte (y compris les pertes reportées), (ii) toutes sommes devant être allouées à (aux) (la) réserve(s) non distribuable(s) suivant les provisions légales ou statutaires, figurant à chaque fois dans les comptes intermédiaires et (iii) tout dividende accumulé et non payé dans la mesure où celui-ci n'a pas encore réduit les NP (sans, pour dissiper tout doute, double comptage) de telle sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$$

Où:

AA = Montant Disponible.

NP = Bénéfices Nets (y compris bénéfices nets reportés et prime d'émission).

P = toute réserve librement distribuable.

CR = le montant de la réduction de la prime d'émission et la réduction de la réserve légale relative à la classe d'actions devant être annulée.

L = pertes (y compris les pertes reportées).

LD = tous dividendes accumulés et non payés dans la mesure où ceux-ci n'ont pas encore réduit les NP.

LR = toutes sommes à allouer aux réserves non distribuable(s) suivant les dispositions légales ou statutaires.

“Valeur d'Annulation par Action” sera calculée par la division du Montant Total d'Annulation par le nombre d'actions émises dans la classe d'actions devant être rachetée et annulée.»

“Montant Total d'Annulation” signifie le montant déterminé par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité sur base des comptes intermédiaires de la Société qui ne peut être antérieure à huit (8) jours avant la date du rachat ou de l'annulation des actions concernées. Le Montant Total d'Annulation pour chaque classe d'actions doit être le Montant Disponible pour la classe d'actions concernée, sauf si le conseil de gérance en décide autrement, sans toutefois que le Montant total d'Annulation ne puisse jamais être plus élevé que ce Montant Disponible. Le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité peut choisir d'inclure ou d'exclure dans la fixation du Montant Total d'Annulation, la prime d'émission librement distribuable soit en entier soit en partie.

## **Art. 6. Actions.**

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les actions de la Société sont nominatives.

## **Art. 7. Continuation de la Société - remplacement de l'Actionnaire Commandité.**

7.1 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant un actionnaire n'entraîne pas la dissolution de la Société. En cas de décès, de dissolution, d'incapacité légale, de révocation, de démission, d'empêchement, de faillite ou d'événement similaire dans le chef de l'Actionnaire Commandité, la Société continuera à exister.

7.2 En cas de survenance de l'un de ces événements dans le chef de l'Actionnaire Commandité unique et s'il n'a pas déjà été pourvu à son remplacement, le tout actionnaire/ actionnaires représentant 10% du capital social doi(ven)t dès que possible convoquer une assemblée générale d'actionnaires dans les meilleurs délais. L'assemblée générale doit (sans

l'accord de l'Actionnaire Commandité mais avec l'accord de cet actionnaire commandité remplaçant) nommer un actionnaire commandité remplaçant.

7.3 Un Actionnaire Commandité peut être révoqué en tant qu'actionnaire commandité à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise à une majorité de plus de 50% du capital social de la Société. L'Actionnaire Commandité unique ne peut être révoqué que si un actionnaire commandité remplaçant est nommé concomitamment.

7.4 En conséquence de ce remplacement, l'Action (les Actions) de Commandité détenue(s) par cet Actionnaire Commandité sortant est/sont automatiquement transférée(s) à l'Actionnaire Commandité fraîchement nommé, au moment de sa nomination, pour un prix égal au prix de souscription correspondant. Tout Gérant, agissant à titre individuel, est autorisé à retranscrire ce transfert/ cette cession dans le registre des actions de la Société.

#### **Art. 8. Registre des actions.**

8.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société, où il sera mis à disposition de chaque actionnaire pour consultation. Ce registre devra contenir toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription seront émis sur demande et aux frais de l'actionnaire demandeur.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par action. Les copropriétaires indivis devront désigner un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

#### **Art. 9. Responsabilité des actionnaires.**

9.1 L'Actionnaire Commanditaire ne doit pas s'immiscer dans la gestion de la Société vis-à-vis des tiers. La responsabilité des Actionnaires Commanditaires est limitée au montant du capital qu'ils ont souscrit. Cependant, les Actionnaires Commanditaires sont indéfiniment et solidairement tenus à l'égard des tiers de tous les engagements de la Société auxquels ils auraient participé en méconnaissance de l'interdiction susmentionnée. Les Actionnaires Commanditaires sont également tenus indéfiniment et solidairement des engagements de la Société vis-à-vis des tiers auxquels ils n'auraient pas participé s'ils ont, à titre habituel, accompli des actes de gestion vis-à-vis de ceux-ci. Un actionnaire commanditaire agissant en qualité de représentant d'un Gérant ou de l'Actionnaire Commandité n'encourt pas, du simple fait d'agir en cette qualité et dans la mesure où il indique cette dernière qualité, la responsabilité indéfinie et solidaire susmentionnée. Ne constituent pas des actes de gestion vis-à-vis des tiers au sens des présents statuts:

- l'exercice des prérogatives d'actionnaires;
- les conseils donnés à la Société ou à ses entités affiliées ou à leurs gérants;
- les actes de contrôle et de surveillance;
- l'octroi de prêts, de garanties ou sûretés ou toute autre assistance à la Société ou à ses entités affiliées.

9.2 Lorsque plusieurs Actions de Commandité sont émises, les titulaires de celles-ci (actionnaires commandités) sont indéfiniment et solidairement tenus du passif auquel la Société ne peut faire face avec son actif.

### **C. Transfert des actions**

#### **Art. 10. Principes Généraux.**

10.1 Les actions sont librement cessibles conformément aux dispositions de la loi et du reste de cette section C.

10.2 Les Actions de Commandité sont seulement transférables aux actionnaires commandités indéfiniment et solidairement tenus du passif auquel la Société ne peut faire face avec son actif.

10.3 Tout transfert d'actions nominatives deviendra opposable à la Société et aux tiers soit (i) sur inscription d'une déclaration de cession dans le registre des actionnaires, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou (ii) sur notification de la cession à la Société ou sur acceptation de la cession par la Société. Le transfert d'actions au porteur s'opère par la seule tradition du titre correspondant.

**Art. 11. Offres de transfert des Actions ou PECs.** Toutes les Actions Ordinaires et PECs détenus par les Co-investisseurs font l'objet d'une offre de vendre et transférer à Water Street, conformément à certains termes et conditions qui peuvent être énoncées dans tout pacte actionnaires qui peut exister de temps à autre entre les actionnaires et la Société (le «Pacte d'Actionnaires»).

#### **Art. 12. Droit de sortie conjointe et droit de sortie.**

12.1 Si Water Street, en une ou plusieurs étapes, vend et transfère toute action et / ou PEC qu'il détient dans la Société à un Acheteur Eventuel, tous les autres Actionnaires sont tenus, à la demande de Water Street (a) de prendre toutes mesures et effectuer toutes déclarations nécessaires ou utiles pour la mise en oeuvre de cette vente et transfert, et (b) de vendre et de transférer à l'/aux Acheteur Eventuel(s) une partie proratisée de leurs actions et / ou PEC de la Société au même prix (proratisé) et suivant les mêmes autres conditions, étant entendu que la responsabilité des Co-investisseurs ne pourra en aucun cas excéder le produit effectivement reçu par les Co-investisseurs respectifs.

Le transfert des actions ne peut être exigé que simultanément au paiement du prix d'achat ou toute autre contrepartie.

12.2 Si Water Street décide de vendre et transférer toute actions ou PEC qu'il détient dans la Société à un Acheteur Eventuel, Water Street est tenu envers les autres actionnaires de convenir avec le ou les Acheteur Eventuel(s) que celui-

ci/ceux-ci doit/doivent offrir aux autres Actionnaires d'acquérir une partie proratisée de leurs actions et PEC dans la Société au même prix (proratisé) et suivant les mêmes conditions ou à des conditions plus favorables.

Si l'Acheteur Potentiel n'est pas disposé à acheter et acquérir toutes les actions et PEC des co-cédant ainsi que toutes les actions et les PEC de Water Street faisant partie de l'offre, Water Street est tenu de vendre et de transférer une partie des actions et PEC des co-cédants ainsi que des actions et PEC de Water Street au prorata des pourcentages détenus dans le capital social de la Société.

12.3 L'Article 12.1 et l'Article 12.2 s'appliquent en conséquent à l'égard de tout autre capitaux propres, dettes et instruments hybrides émis à un Actionnaire dans le cadre d'un Financement Supplémentaire conformément à l'Article 5.4.

12.4 L'Article 12.1 et l'Article 12.2 ne s'applique pas aux ventes ou transferts à des (a) fonds ou entités qui sont gérés ou conseillés par Water Street ou leurs filiales, à condition qu'ils adhèrent à tout Pacte d'Actionnaires, en qualité de parti, (b) Water Street, (c) un Co-investisseurs, (d) un Directeur, et (e) les épouses, descendants et fiducies familiales ou autres formes similaires, du Dr Becker, du Dr Berg., de Mme Cook et de Mr Cook. L'Article 12.1 et l'Article 12.2 ne s'appliquent aux ventes ou transferts dans le contexte d'une IPO que si, et dans la mesure où, ces ventes et transferts ne sont pas incompatibles avec les dispositions de blocage usuellement requises par le souscripteur.

**Art. 13. Des restrictions de transfert.** Tout transfert d'actions ou de PEC de la Société détenus par un Actionnaire autres que Water Street peut être conditionnée, pendant une période de temps spécifique, par le consentement écrit préalable de l'Associé Commandité, comme cela peut être prévu dans tout Pacte d'Actionnaires.

#### D. Assemblées générales des actionnaires

**Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.** Les actionnaires exercent leurs droits collectifs en assemblée générale d'actionnaires. Toute assemblée générale d'actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

##### **Art. 15. Convocation des assemblées générales d'actionnaires.**

15.1 L'assemblée générale des actionnaires peut, à tout moment, être convoquée par l'Actionnaire Commandité ou, le cas échéant, par le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous).

15.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée par l'Actionnaire Commandité ou par le Conseil de Surveillance sur demande écrite d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. En pareil cas, l'assemblée générale des actionnaires devra être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.

15.3 Les convocations pour toute assemblée générale contiennent la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et sont effectuées au moyen d'annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle au moins et huit (8) jours avant l'assemblée, dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal luxembourgeois. Les convocations par lettre doivent être envoyées huit (8) jours avant l'assemblée générale aux actionnaires en nom, sans qu'il ne doive être justifié de l'accomplissement de cette formalité. Lorsque toutes les actions émises par la Société sont des actions nominatives, les convocations peuvent être faites uniquement par lettre recommandée et devront être adressées à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour l'assemblée générale des actionnaires.

15.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et ont renoncé à toute formalité de convocation, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable, ni publication.

##### **Art. 16. Conduite des assemblées générales d'actionnaires.**

16.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois d'avril à 11 heures. Si la date indiquée est un jour férié, l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le jour ouvrable suivant. Les autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir à l'endroit et l'heure indiqués dans les convocations respectives.

16.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à chaque assemblée générale d'actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, sans qu'il ne soit nécessaire que ces membres du bureau de l'assemblée soient actionnaires ni Actionnaire Commandité. Si tous les actionnaires présents à l'assemblée générale décident qu'ils sont en mesure de contrôler la régularité des votes, les actionnaires peuvent, à l'unanimité, décider de nommer uniquement (i) un président et un secrétaire ou (ii) une seule personne chargée d'assurer les fonctions du bureau de l'assemblée, rendant ainsi inutile la nomination d'un scrutateur. Toute référence faite au «bureau de l'assemblée» devra en ce cas être entendue comme faisant référence aux «président et secrétaire» ou, le cas échéant et selon le contexte, à «la personne unique qui assume le rôle de bureau de l'assemblée». Le bureau doit notamment s'assurer que l'assemblée est tenue en conformité avec les règles applicables et, en particulier, en conformité avec les règles relatives à la convocation, aux conditions de majorité, au partage des voix et à la représentation des actionnaires.

16.3 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale d'actionnaires.

16.4 Un actionnaire peut participer à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

16.5 Les actionnaires qui prennent part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant leur identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des voix, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.

16.6 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires au moyen d'un bulletin de vote signé, envoyé par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote fournis par la Société qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les résolutions soumises à l'assemblée, ainsi que pour chaque résolution, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la résolution proposée, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des résolutions proposées, en cochant la case appropriée.

16.7 Les bulletins de vote qui, pour une résolution proposée, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) contre résolution proposée ou (iii) exprimant une abstention sont nuls au regard de cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se rapportent.

#### **Art. 17. Consentement de l'Actionnaire Commandité et d'Orgentec Holding.**

17.1 L'accord de l'Actionnaire Commandité n'est pas requis pour actes de l'assemblée générale des actionnaires qui intéressent la Société à l'égard des tiers ou qui modifient les statuts.

17.2 Tant que Orgentec Holding et SB Holding détiennent conjointement au moins vingt pour cent (20%) des Actions Ordinaires de la Société, les dispositions suivantes s'appliquent:

- Toute décision requérant en vertu de la Loi, sur première convocation, une résolution des actionnaire(s) prise avec une majorité d'au moins deux-tiers (2/3) des votes exprimées à une assemblée générale à laquelle plus de la moitié (1/2) du capital social est présent ou représenté selon les présents statuts ou le droit applicable, requiert l'autorisation de Orgentec Holding;

- Toute décision relative à la modification des présents statuts et à la responsabilité des Co-investisseurs (par exemple l'émission de PEC de rang sénior ou d'actions en dehors des Financements Supplémentaires en cas d'Evénements de Financement d'Urgence), qui dans chaque cas sont au détriment des Co-investisseurs, requièrent le consentement de Orgentec Holding;

- Toute émission d'action ou d'option à des employés additionnels ou administrateurs de la Société ou l'une de ses filiales dépassant 10% de la capitalisation représentée par les actions ordinaires de la Société telle qu'elle existe de temps à autres, requiert le consentement de Orgentec Holding.

#### **Art. 18. Quorum et vote.**

18.1 Chaque action donne droit à une voix en assemblée générale d'actionnaires.

18.2 Sauf disposition contraire de la Loi ou des statuts, les décisions prises en assemblée générale d'actionnaires dûment convoquées ne requièrent aucune condition de quorum et sont adoptées à la majorité simple des voix valablement exprimées quelle que soit la part du capital social représentée. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

**Art. 19. Modification des statuts.** Sauf disposition contraire et sans préjudice de l'Article 16 des présents statuts, les statuts peuvent être modifiés à la majorité des deux-tiers des voix des actionnaires valablement exprimées lors d'une assemblée générale des actionnaires à laquelle plus de la moitié du capital social de la Société est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée, une seconde assemblée pourra être convoquée dans les conditions prévues par la Loi et les présents statuts qui pourra alors délibérer et sans préjudice de Article 16 des présents statuts, quel que soit le quorum et au cours de laquelle les décisions seront adoptées à la majorité des deux-tiers des voix valablement exprimées. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

**Art. 20. Changement de nationalité.** Les actionnaires ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec l'accord unanime des actionnaires.

**Art. 21. Ajournement des assemblées générales d'actionnaires.** Dans les conditions prévues par la Loi, l'Actionnaire Commandité peut ajourner séance tenante une assemblée générale d'actionnaires de quatre (4) semaines. L'Actionnaire Commandité peut prendre une telle décision à la demande des actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social de la Société. Dans l'hypothèse d'un ajournement, toute décision déjà adoptée par l'assemblée générale des actionnaires sera annulée.

#### **Art. 22. Procès-verbal des assemblées générales d'actionnaires.**

22.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires doit dresser un procès-verbal de l'assemblée qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout autre actionnaire à sa demande.

22.2 Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux originaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou à remettre à tout tiers devra être certifié(e) conforme à l'original par le notaire dépositaire de l'acte original dans l'hypothèse où l'assemblée aurait été retranscrite dans un acte authentique, ou devra être signé par l'Actionnaire Commandité.

## E. Administration

### Art. 23. Pouvoirs du (des) Actionnaire Commandité(s).

23.1 La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité.

23.2 L'Actionnaire Commandité est nommé et peut être révoqué à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée par des actionnaires représentant plus de 50% du capital social de la Société. L'article 8 est applicable.

23.3 L'Actionnaire Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et prendre toutes décisions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance.

### Art. 24. Relations avec les tiers.

24.1 La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par (i) la seule signature de l'Actionnaire Commandité ou par (ii) la signature conjointe ou seule de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par l'Actionnaire Commandité dans les limites d'une telle délégation.

## F. Surveillance de la société

### Art. 25. Conseil de surveillance et réviseur d'entreprises agréé.

25.1 Si les actionnaires de la Société nomment un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, le conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») est supprimé en tant qu'organe, sauf décision expresse des actionnaires de la Société.

25.2 Tout réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des actionnaires pour juste motif uniquement, ou avec son accord.

## G. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

**Art. 26. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

### Art. 27. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

27.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et l'Actionnaire Commandité dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la Loi.

27.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

27.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire apporteur y consent.

27.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

27.5 Sans préjudice de ce qui précède, les bénéfices distribuables de la Société après allocation à de toute réserve légale, devant être distribués avant une Sortie, seront distribués dans l'ordre suivant:

a. Premièrement, les preneurs de Vendor Notes recevront sur une base proportionnelle et pari passu tous montants restants à payer au titre du principal des Vendor Notes, majorés des intérêts courus, que les Vendor Notes soient ou non (i) dues en application de leurs conditions générales, et (ii) libérées suivant les termes et conditions éventuellement décrits dans le Contrat de Subordination.

b. Deuxièmement, les prêteurs sous prêts d'actionnaires (le cas échéant) au Groupe Cible recevront les montants respectifs du capital restant à payer des prêts, majoré des intérêts courus au prorata (sur la base du montant total du principal de ces prêts d'actionnaires) et sur base pari passu jusqu'à ce que les prêteurs aient reçu le montant total des prêts et des intérêts courus.

c. Troisièmement, les bénéfices distribuables restants seront payés aux détenteurs d'instruments hybrides, tel que des PECs, sur une base proportionnelle et pari passu, jusqu'à ce que les porteurs de ces instruments hybrides aient reçu la totalité du montant et de l'intérêt accumulé restant dus.

d. Quatrièmement, les bénéfices distribuables doivent être versés aux porteurs d'Actions Ordinaires dans l'ordre de priorité suivant:

- d'abord, les détenteurs d'Actions de la Classe A auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule dix pourcents (0.10%) de la valeur nominale des Actions de la Classe A détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe B auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule onze pourcents (0.11%) de la valeur nominale des Actions de la Classe B détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe C auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule douze pourcents (0.12%) de la valeur nominale des Actions de la Classe C détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe D auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule treize pourcents (0.13%) de la valeur nominale des Actions de la Classe D détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe E auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule quatorze pourcents (0.14%) de la valeur nominale des Actions de la Classe E détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe F auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule quinze pourcents (0.15%) de la valeur nominale des Actions de la Classe F détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe G auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule seize pourcents (0.16%) de la valeur nominale des Actions de la Classe G détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe H auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule dix-sept pourcents (0.17%) de la valeur nominale des Actions de la Classe H détenues par eux, puis

- les détenteurs d'Actions de la Classe I auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule dix-huit pourcents (0.18%) de la valeur nominale des Actions de la Classe I détenues par eux, puis

- les détenteurs des Actions de Classe J ont droit de recevoir le reste de la distribution de dividendes.

Si l'entière dernière classe d'actions (en ordre alphabétique inverse, ex. d'abord les Actions de la Classe J) a été annulée suite à sa liquidation, son rachat ou autre au moment de la distribution, le reste de la distribution des dividendes sera alors alloué à la précédente classe d'actions dans l'ordre alphabétique inverse (p.ex. après la première annulation, les Actions de la Classe I).

27.6 Si et dans la mesure où il y a eu un Financement Supplémentaire (dans lequel tous les Actionnaires ont le droit de participer en vertu de l'Article 5.4) à la suite d'un Événement de Financement d'Urgence, les Actionnaires qui ont décidé de participer auront un rang sénior par rapport aux autres détenteurs de PECs ou d'Actions Ordinaires (pour éviter tout doute: auront aussi un rang senior par rapport aux Vendor Notes et tout prêt d'actionnaire), dans la limite de ce Financement Supplémentaire, et recevront, sur les bénéfices distribuables de la Société après allocation à toute réserve légale, (i) dans le cas où le Financement Supplémentaire a été fourni par le biais d'un financement par la dette, la valeur nominale respective des prêts et des intérêts courus y liés non payés et/ou (ii) dans le cas où le Financement Supplémentaire a été financé par les capitaux propres, le montant nominal de ces instruments de capitaux propres et toute réserve distribuable et/ou des bénéfices qui y sont attachés, dans chaque cas, au prorata (sur base des montants totaux (nominaux) des Fonds Supplémentaires pertinents et des instruments de capitaux propres pertinents de ce Financement Supplémentaire) et sur une base pari passu. Dans la situation où il existe plus d'un Financement Supplémentaire suite à un Événement de Financement d'Urgence, les participants prennent rang dans l'ordre inverse, en commençant par le dernier des Financements Supplémentaires. Pour éviter tout doute, à l'égard de tout Financement Supplémentaire autre que la suite d'un Événement de Financement d'Urgence (par exemple, pour financer des acquisitions complémentaires), l'Article 27.5 s'applique.

«Événement de Financement d'Urgence» désigne:

- a. la Société ou toute Cible est dans l'incapacité de payer ses dettes à leur échéance;
- b. tout financement par un tiers, finançant ou refinançant l'acquisition des Cibles ou toute acquisition complémentaire, est devenu ou deviendra immédiatement exigible au titre de paiement anticipé avant l'échéance finale de celui-ci;
- c. la Société ou toute Cible a reçu un avis écrit des prêteurs que tout financement par des tiers, finançant ou refinançant l'acquisition de la Cible ou toute acquisition complémentaire, sera, dans un délai de moins de trois (3) mois, exigible au titre de remboursement avant l'échéance finale; ou
- d. une violation non résolue d'un engagement financier en vertu de tout financement par des tiers, finançant ou refinançant l'acquisition des Cibles ou toute acquisition complémentaire, se produit.

27.7 Sur proposition de l'Actionnaire Commandité, l'assemblée générale des actionnaire décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

#### **Art. 28. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.**

28.1 L'Actionnaire Commandité peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes dans le respect des conditions prévues par la Loi.

28.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peut être librement distribuée aux actionnaires sous réserve des dispositions de la Loi et des présents statuts.

## H. Sortie

### Art. 29. Sortie.

29.1 Dans le cas d'une sortie (tel que définie ci-dessous) tout produit net (après remboursement de tout emprunts auprès de tiers et de la déduction des frais raisonnables de transaction et des frais engagés par la Société et Water Street ainsi que les Co-investisseurs dans le cadre de la Sortie) seront attribués et versés aux actionnaires et aux preneurs de Vendor Notes dans l'ordre et suivant le classement suivant:

a. Premièrement, les preneurs de Vendor Notes recevront sur une base proportionnelle et pari passu tous montants restants à payer au titre du principal des Vendor Notes, majorés des intérêts courus, que les Vendor Notes soient ou non (i) dues en application de leurs conditions générales, et (ii) libérées suivant les termes et conditions éventuellement décrits dans le Contrat de Subordination.

b. Deuxièmement les prêteurs sous prêts d'actionnaires (le cas échéant) au Groupe Cible recevront les montants respectifs du capital restant à payer des prêts, majoré des intérêts sur celui-ci au prorata (sur la base du montant total du principal de ces prêts d'actionnaires) et pari passu jusqu'à ce que les prêteurs aient reçu le montant total des prêts et les intérêts courus, à condition que les prêts d'actionnaires soient vendus dans le cadre de la Sortie et que les prêteurs ne reçoivent pas une indemnité ou un remboursement séparé en plus du prix d'achat de l'opération de Sortie.

c. Troisièmement, le produit net restant sera versé aux porteurs d'instruments hybrides, tels que des PECs, au prorata et sur une base pari passu, jusqu'à ce que les porteurs de ces instruments hybrides aient reçu le montant total et les intérêts accumulés et restant dûs.

d. Quatrièmement, le produit net restant sera versé aux porteurs d'Actions Ordinaires (sur la base du nombre total d'Actions Ordinaires) suivant la procédure établie à l'Article 27.5 (d) mutatis mutandis.

29.2 L'Article 27.6 s'applique en conséquence.

29.3 «Sortie» désigne la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actions de la Société, de LuxCo 2, de LuxCo 3, de AcquiCo, des Cibles, Addon-Acquico, NZ Acquico or Arotec (cession d'action) ou la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs du Groupe Cible (cession d'actifs) à un tiers de bonne foi (l'«Acheteur Probable») ainsi que toute transaction qui a une teneur économique similaire (par exemple, la liquidation de la Société), sauf si la transaction est structurée de façon à ce que les Actionnaires, étant actionnaires de la Société immédiatement avant une telle fusion ou une telle transaction(s), détiennent plus de 50% des droits de vote dans l'entité survivante.

29.4 S'agissant des coûts liés à la cession de l'activité ou des actions, ils ne devront pas être supportés par la Société et seront supportés par les Actionnaires cédants en proportion de leurs Actions Ordinaires cédées dans la Société.

29.5 Dans le cas de vente d'une partie des actions de la Société (autres que les ventes autorisées en vertu de l'Article 12.4), les produits nets doivent également être attribués conformément à l'Article 29.1, mais uniquement aux preneurs de Vendor Notes et aux Actionnaires qui ont vendu leurs actions en proportion des actions concernées vendues.

29.6 Lors de la survenance d'un Evénement d'Insolvabilité affectant l'ensemble des filiales de la Société, les actionnaires doivent faire tous les efforts raisonnables pour assurer que tous revenus résiduels issus de cette insolvabilité soient, dans la mesure permise par la loi applicable, distribués aux Actionnaires et aux preneurs de Vendor Notes conformément à la clause 29.1.

## I. Liquidation

### Art. 30. Liquidation.

30.1 En cas de dissolution de la Société, conformément à l'Article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

## J. Disposition finale-loi applicable

**Art. 31. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la Loi.

## K. Définitions

### Art. 32. Définitions Générales.

«Acheteur Probable» a le sens qui lui est donné à l'Article 29.2.

«AcquiCo» signifie WSHP Holding GmbH, enregistrée au registre du commerce du tribunal local de Munich sous le numéro HRB 210402, et ses successeurs.

«Addon-Acquico» signifie Blitz 14-101 GmbH (à renommer WSHP NZ Holding GmbH), immatriculée avec le registre de commerce du Tribunal d'instance de Munich sous HRB 212849, et ses successeurs.

«Arotec» signifie AROTEC Diagnostics Limited, constituée en Nouvelle-Zélande et ayant son siège social à Rarua Accountants Ltd, 14 Leary Street, Melling, Lower Hutt, 5010, Nouvelle-Zélande et ses successeurs.

«Action de Classe A» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe B» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe C» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe D» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe E» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe F» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1

«Action de Classe G» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe H» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe I» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Classe J» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Action de Commandité» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Actions Ordinaires» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Actionnaires» signifie (i) Water Street, (ii) les Co-investisseurs et (iii) les Directeurs.

«Actionnaire Commanditaire» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Actionnaire Commandité» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

«Cibles» signifie (i) Orgentec Diagnostika GmbH, enregistrée au registre du commerce de la cour local (Amtsgericht) de Mayence sous le numéro HRB 4300, et (ii) Orgentec Capital GmbH, enregistrée au registre du commerce de la cour local (Amtsgericht) de Mayence sous le numéro HRB 8449, et leurs successeurs respectifs.

«Co-investisseurs» signifie SB Holding, Orgentec Holding et Cook SPV.

«Contrat de Subordination» signifie tout contrat de subordination qu'il peut exister de temps à autre entre notamment Cook SPV et Dr. Berg en tant que créanciers initiaux subordonnés, NZ Acquico en tant qu'emprunteur NZ et LuxCo 3 en tant qu'agent des débiteurs (tel que amendé, mis à jour, modifié, nové, complété ou prorogé de temps à autre).

«Cook SPV» signifie Doneco Limited, une société constituée en Nouvelle-Zélande, ayant son siège social c/o KPMG, 18 Viaduct Harbour Avenue, Auckland Central, Auckland, 1010, Nouvelle-Zélande et ses successeurs.

«Directeurs» désigne tout directeur ou employé de la Société ou de l'une de ses filiales ayant acquis des actions de la Société et adhéré à un Pacte d'Actionnaires, le cas échéant.

«Dr. Berg» signifie Dr. Wigbert Berg.

«Dr. Becker» signifie Dr. Stephan Becker.

«Événement de Financement d'Urgence» a le sens qui lui est donné à l'Article 27.6.

«Événement d'Insolvabilité» a le sens, dans le cadre de l'article 29.6, qui pourra lui être donné par le Contrat de Subordination.

«Financement Supplémentaire» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.4.

«Groupe Cible» signifie LuxCo 2, LuxCo 3, AcquiCo, Addon-Acquico, NZ Acquico, les Cibles et Arotec ainsi que toutes les filiales actuelles et futures, directes et indirectes de la Société que la Société contrôle directement ou indirectement au sens de l'article 309 de la Loi.

«IPO» signifie l'offre au public et l'inscription initiale à la cotation des actions de la Société ou des actions d'une autre société holding existante ou nouvellement créée du Groupe Cible (dans laquelle les Actionnaires détiennent directement ou indirectement des intérêts dans la même proportion économique, à ce moment donné, que dans la Société) sur un marché financier de renom.

«Loi» a le sens qui lui est donné à l'Article 1.1.

«LuxCo 2» signifie WSHP LuxCo 2 Sàrl, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois de Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.941, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et ses successeurs.

«LuxCo 3» signifie WSHP LuxCo 3 Sàrl, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois de Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B187.167, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, et ses successeurs.

«Montant Disponible» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.12.

«Montant Total d'Annulation» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.12.

«Mr. Cook» signifie Mr. Neil Cook.

«Mme Cook» signifie Mme Doris Echelmeier Cook.

«NZ Acquico» signifie WSHP Holding Limited, immatriculée auprès du registre des sociétés de la Nouvelle-Zélande sous le numéro 9429041492963, et ses successeurs.

«Orgentec Holding» signifie ORGENTEC Holding GmbH, enregistrée au registre du commerce local de Mayence sous le numéro HRB 41710, ayant son centre d'affaire à Carl-Zeiss-Straße 49, 55129 Mainz, et ses successeurs.

«Pacte d'Actionnaires» a le sens qui lui est donné à l'Article 11.

«PEC» signifie certificats d'actions privilégiées, émises par la Société de temps à autres.

«SB Holding» signifie SB Holding GmbH, enregistrée au registre du commerce local de d'Armdtadt sous le numéro HRB 92833, ayant son centre d'affaire à Heinrich-Engel-Straße 49a,64572 Büttelborn, et ses successeurs.

«Société» a le sens qui lui est donné à l'Article 1.1.

«Sortie» a le sens qui lui est donné à l'Article 29.3.

«Valeur d'Annulation des Actions» a le sens qui lui est donné à l'Article 5.12.

«Vendor Notes» signifie les vendor notes, émises par NZ Acquico de temps à autres.

«Water Street» signifie WSHP Orgentec Holdco Ltd., une exempted limited company des Iles Caimans ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, George Town, Grand Cayman, KY1-1104 Iles Caimans, et successeurs.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.20 heures.

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du(des) mandataire(s) des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du(des) mandataire(s) de ces mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres de l'assemblée, connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, lesdites personnes ont signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. Heisbourg, F.Benyahia, P. Sylvestre, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 1<sup>er</sup> décembre 2014. REM/2014/2615. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 3 décembre 2014.

Référence de publication: 2014193976/1342.

(140215278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2014.

---

**Travel Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.853.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés de la Société prises en date du 3 décembre 2014 que Mme Sabrina Colantonio, née à Thionville (France) le 13 mars 1982, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et M. Donatien-Xavier Martin né à Malmedy (Belgique) le 20 février 1986, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d' Esch, L-2086 Luxembourg ont été nommés gérants de la Société avec effet au 3 décembre 2014 pour une durée indéterminée, en remplacement de Mme Laëtitia Jolival et Mme. Sévérine Lambert, démissionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

*Pour Travel Retail S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014194528/17.

(140216430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Delfin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 117.420.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Romolo Bardin

*Manager*

Référence de publication: 2014194154/11.

(140216685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

---

**Julius Baer Multicash, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 36.405.

Faisant suite à l'assemblée générale du 20 Octobre 2014,

Les actionnaires ont ainsi pris les décisions suivantes:

sont réélus administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015:

- Freddy BRAUSCH

35 avenue John F. Kennedy

L-1011 Luxembourg

- Andrew HANGES

12, St. James's Place,

GB-LONDON SW 1A 1NX,

- Martin JUFER

Hardstrasse 201, CH-8005 ZÜRICH,

- Jean-Michel LOEHR

15, Parc Lesigny,

L-5753 Frisange.

- Dirk SPIEGEL

Hardstrasse 201,

CH-8005 ZÜRICH,

est réélu réviseur d'entreprises agréé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015:

- PricewaterhouseCoopers Société Coopérative

2 rue Gerhard Mercator L-1014 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2014.

State Street Bank Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2014194300/30.

(140216462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.

**Januaship Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 144.127.

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire en date du 25 novembre 2014*

En date du 25 novembre 2014, l'actionnaire unique a pris acte de la démission de:

- Monsieur Jean-Marie Bettinger, administrateur, né le 16 mars 1973, résidant professionnellement au 42 Rue de la Vallée L-2661 Luxembourg, avec effet au 25 novembre 2014.

- Madame Magali Fétique, administrateur, née le 01 février 1981, résidant professionnellement au 42 Rue de la Vallée L-2661 Luxembourg, avec effet au 26 mars 2014.

L'actionnaire unique a nommé comme administrateurs:

- Monsieur Antoine Widehen, né le 1<sup>er</sup> mars 1986 à Cambrai (France), résidant professionnellement au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, avec effet au 26 mars 2014, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2020.

- Monsieur Massimo Raschella, né le 16 avril 1978 à Differdange (Luxembourg), résidant professionnellement au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, avec effet au 25 novembre 2014, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Référence de publication: 2014194294/21.

(140216874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2014.